

PROJET UNESCO - MAB/UNEP/GEF

.....

RAPPORT PROVISOIRE

**ETUDE DE L'IMPACT DU BRACONNAGE SUR LES RESSOURCES
FAUNIQUES ET HALIEUTIQUES DANS LA
RESERVE DE LA BIOSPHERE DE LA BOUCLE DU BAOULE**

**Bourama NIAGATE (DNCN- DCFH)
Dr. Seydou OUATTARA (IER)
Mamadou MARIKO (AMCFE)**

Juillet 2005

I - INTRODUCTION

II - CONTEXTE DE L'ETUDE

Comme souligné ci-dessus, cette étude entre dans le cadre de la mise en œuvre des activités du "Projet de renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides de l'Afrique de l'Ouest".

Une Réserve de Biosphère est une réserve nationale, déclarée comme bien du patrimoine mondial en raison de ses spécificités biologiques, écologiques, et culturelles.

Les Réserves de Biosphère sont proposées par les pays participants au programme MAB (Man And Biosphère) de l'UNESCO, pour promouvoir la conservation de la biodiversité et un développement durable des ressources naturelles, basé sur la participation des communautés locales et une approche scientifique adaptée. Ensemble, elles constituent un réseau mondial qui compte actuellement au total 425 Réserves dans 95 pays. En Afrique, il y a 60 Réserves de Biosphère réparties dans 28 pays.

Comme toute Réserve de Biosphère, celle de la Boucle du Baoulé est formée de trois zones distinctes :

- Les Aires centrales : Badinko (192.979ha) et Fina (104 943ha), Kongosambougou (235.115ha), d'une superficie totale de 533.037ha. Ces Aires centrales qui constituent le noyau dur sont protégées intégralement. Pour cela, tout acte de nature à nuire ou à apporter des perturbations à la faune ou à la flore sont strictement interdits (chasse, pêche, exploitation forestière ou agricole, pâturage, pollution, travaux divers). Il est également défendu d'y résider, d'y pénétrer, d'y camper et d'y circuler, ainsi que de les survoler à une altitude inférieure à 200m.

Cette interdiction n'inclut pas les missions scientifiques et les interventions des agents.

Les zones tampons autour des Aires centrales représentent une superficie de 177.345ha servent d'avant-garde de protection aux Aires centrales, et jouent le rôle de « véranda ». Elles servent aussi pour les recherches scientifiques et doivent avoir normalement au moins 5 km de largeur. Les zones tampons, si elles sont inexistantes au niveau de certaines Aires centrales (Badinko Sud et Fina Sud), d'autres sont trop étroites et ne jouent pas suffisamment leur rôle de tampon protecteur.

- L'aire de transition ou zone à usage multiple, appelée encore zone de développement englobe 296 villages et hameaux, avec une population d'environ 290.130 habitants est le lieu d'habitation et de développement des activités humaines (agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière). Ces activités doivent s'intégrer aux objectifs de la Réserve, et mener un développement et une exploitation durable des ressources.

Lors du passage de statut de Parc National à celui de Réserve de Biosphère, la superficie initiale classée (771.000ha) a été réduite de 31% pour satisfaire aux utilisations agricoles et pastorales (corridors de transhumance de 20 à 30km de large).

L'UNESCO reste fidèle à ses idéaux de recherche sur la compréhension des processus biophysiques, socioculturels et économiques dans les écosystèmes. L'institution inscrit la Réserve dans un Projet Régional, dont le but est de conserver, utiliser et soutenir la

biodiversité dans six Réserves de Biosphère de l'Afrique de l'Ouest intitulé « Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques pour une Gestion Effective et Durable de la Diversité Biologique dans les Réserves des Zones Arides d'Afrique de l'Ouest » (Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal).

La cohabitation entre les communautés rurales riveraines des Aires Protégées et la faune sauvage a suscité toujours des problèmes que les aménagistes et les conservateurs parviendront difficilement à résoudre. Ces problèmes pour la plupart des cas ont pour origine :

- la démographie de la population humaine ;
- l'augmentation de la demande des ressources naturelles (faune, flore) ;
- l'augmentation de la demande des terres de culture ;
- l'augmentation de la demande des terres pastorales.

Pour la satisfaction de ses besoins les populations ont toujours utilisé des moyens dont les impacts négatifs sont aujourd'hui préjudiciables sur le capital naturel et leur développement socio – économique et culturel. Les conséquences recensées dans l'ensemble sont d'ordre écologique (régression des ressources naturelles, changements de mœurs des animaux, multiplication des zoonoses), social (insécurité alimentaire, pauvreté, migration vers des centres villes) et culturel (déperdition des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles).

Dans le cas spécifique de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé, les ressources naturelles (flore, faune terrestre et aquatique) sont en régression progressive. La faune dont il sera beaucoup question dans ce rapport est aussi durement affectée dans sa diversité. Le potentiel faunique se trouve aujourd'hui sérieusement dégradé et certaines espèces sont au seuil de l'extinction. Les causes, elles sont multiples, mais largement tributaires des prélèvements et de leurs modes respectifs.

Au regard de l'intérêt socio-économique, culturel, esthétique et éducatif qu'elles représentent pour le Mali et l'humanité toute entière, il est impératif de les protéger, les conserver et les pérenniser par des aménagements. Cependant, pour parvenir à un bon aménagement il faut une meilleure connaissance des différents modes de prélèvement, d'utilisation et de leurs impacts respectifs sur les ressources naturelles de l'Aire concernée.

III – DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour la conduite de cette étude l'équipe a suivi la démarche méthodologique suivante :

- Recueil des données secondaires analyse documentaire) ;
- Elaboration des outils de collectes qui sont :
 - Un guide d'entretien pour les interviews semi structurées ;
 - Des questionnaires pour les enquêtes

-Pour mieux faciliter la mise en route du travail de terrain, l'équipe a eu deux (2) séances de travail avec les responsables de l'OPNBB ; c'est ainsi que les agents ont été mobilisés sur l'étendue de la Réserve et un itinéraire praticable a été tracé pour atténuer l'un des effets du biais de saison qui est l'enclavement de la zone.

Pour la collecte des données sur le terrain, les enquêtes systématiques étant quasiment impossible à l'indisponibilité des groupes cibles, il a été procédé aux entretiens semi structurés sur la base du guide d'entretien . Aussi à cause des difficultés d'obtention de certaines informations sensibles dont la réponse peut poser des complications dans un entretien de groupe l'équipe a procédé par :

- des entretiens individuels ,
- des entretiens libres.
- et l'observation direct

- Choix des villages :

Pour couvrir les cinq (5) secteurs, le choix des villages , à l'instar de l'itinéraire, a été fait en collaboration avec la Direction de l'OPNBB. Les critères de choix de ces villages étaient surtout focalisés sur leurs positions géographiques par rapport aux composantes de la Réserve et leur accessibilité en cette période de saison des pluies.

Matériels utilisés : Ce sont :

- Un véhicule (4X4) tout terrain ;
- Une paire de jumelles ;
- 01 boussole ;
- 01 carte de la RBBB ;
- 03 appareils photo ;
- 02 ordinateurs portables ;
- 01 dictaphone.

I. Présentation de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé

Historique

En août 1954, la Réserve totale de la faune de la Boucle du Baoulé est classée Parc National. Les réserves partielles de faune de Talikourou, de Fina et de Kéniébaoulé deviennent Réserves totales de faune en août 1959. A partir de 1960, la gestion des aires protégées est mise sous la responsabilité de la Division Chasse du Service des Eaux et Forêts. C'est en 1972 que l'Etat, soucieux de conserver le patrimoine faunique du Mali, a créé une structure autonome dénommée Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et de Réserves Adjacentes (OPNBB), chargée d'assurer leur gestion.

De 1977 à 1981, un Projet de « Recherche pour l'Utilisation Rationnelle du Gibier au Sahel » (RURGS), sur un financement Néerlandais est opérationnel.

C'est en août 1982 que le Parc National du Baoulé et ses trois réserves de faunes adjacentes (Badinko, Fina et Kongosambougou) sont admis comme Réserve de Biosphère par le programme MAB « l'Homme et la Biosphère » de l'UNESCO. Située à l'Ouest du Mali et à cheval entre les régions administratives de Kayes et de Koulikoro, elle couvre une superficie totale de 2.500.000 ha dont 533.037 ha d'Aires Protégées.

La zone d'intervention de l'OPNBB s'étend sur tout le territoire de la Réserve de Biosphère, ainsi que sur deux Réserves de faune (Kéniébaoulé et Talikourou = 80.000ha) et sur trois forêts classées (Nafadji, Bossofala et Baoulé = 67.000ha).

En 1991, l'OPNBB fut érigé en service rattaché à la Direction Nationale des Ressources Forestières Fauniques et Halieutiques (DNRFFH), par l'Ordonnance N°91/061 CTSP du 12 septembre 1991. Le document du Projet MLI/91/014 Biodiversité est signé en mai 1993.

Le projet forestier a évolué avec le volet PGRN (Projet de Gestion des Ressources Naturelles) et le financement du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). C'est ainsi qu'en 1994, la composante Baoulé du PGRN démarre. De 1993 à 1998, l'OPNBB fut chargée de l'exécution du Projet MLI/91/014 intitulé « Gestion Améliorée des Ressources de la Biodiversité de la Réserve de la Boucle du Baoulé », financé conjointement par le Gouvernement de la République du Mali et le PNUD.

Le 5 novembre 1999, le Plan d'Aménagement de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé a été approuvé par le ministre chargé de l'Environnement Il est le résultat d'une série d'études qui ont débuté il y a plus de 10 ans, dans le cadre de plusieurs projets (RURGS, FAO, PNUD/UNESCO) et dont l'exécution a été confiée à l'OPNBB.

La problématique de base a consisté à définir un zonage de la Réserve qui répond au mieux aux intérêts de tous les acteurs locaux, avec le souci de préserver et de gérer durablement les ressources naturelles, fauniques et archéologiques. de couloirs de migration et l'aménagement de zones pastorales en gestion communautaire.

En juillet 2001, l'UNESCO fait inscrire la Réserve dans un Projet régional intitulé « Renforcement des Capacités Scientifiques et Techniques pour une Gestion Efficace et Durable de la Diversité Biologique dans les Réserves de Biosphère des Zones Arides en Afrique de l'Ouest », à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Sénégal et le Mali.

Un effectif total actuel de 45 agents s'occupe de la protection et de la surveillance, sur plus de 533 000ha d'aires protégées, soit une moyenne de 12.000ha par agent. Or, la norme internationale prévoit 5.000ha par agent, ce qui est pour l'instant impossible dans la réserve à cause d'un manque notoire d'agent. La mise en œuvre du cadre organique demande à pourvoir l'OPNBB d'un effectif de près de 100 agents.

Milieu Physique

1) Situation géographique de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé :

La Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé d'une superficie totale de 2.500.000 ha, est située dans la partie Ouest du Mali, entre la latitude 13°10'30' Nord et la longitude 8°25' à 9°50' Ouest.

La Réserve est à cheval sur deux régions administratives : la région de Kayes couvre les parties Sud, Centre, Nord et Ouest de la Réserve, tandis que la région de Koulikoro prend en compte les parties Est, Sud-Est et Nord-Est. Elle se trouve dans quatre circonscriptions administratives : le cercle de Diéma au nord, le cercle de Kolokani à l'est, le cercle de Kati au sud, et le cercle de Kita à l'ouest et au sud. Elle est à près de 200 km au nord-ouest de Bamako, et son altitude moyenne est de 300m au dessus du niveau de la mer. Ses limites sont :

- Au nord : Seroumé, Didanko, Madiga sako, Dianguirdé, Torodo, Madiga koura et Dioumara ;
- au sud : Faladjé, Djibroula, Djissoumalé, Négala, Khassaro, Sébécoro, Bangassi,

Boulouli et Djidjian ;

- à l'est : Doubala, Mercoya, Yarangabougou, Guiwoyo, Bayala et Daban ;
- à l'ouest : Toukoto, Badinka et Kéniénifié.

Les Aires centrales présentent les dernières formations soudano- sahéliennes avant les zones désertiques du Nord du Mali. Elles sont toutes épargnées des fortes pressions humaines, car il n'y a aucune implantation permanente de hameaux.

1) Milieu Physique :

Le relief est surtout formé de plaines et de plateaux dominés par des tables et des buttes de grès, qui culminent généralement entre 150 et 200m.

La plus grande partie du Parc est constituée de grés en couches horizontales de l'Ordovicien comme l'ensemble du plateau mandingue. L'altération importante de l'érosion ont formé des faciès horizontaux. Les terrains sont d'origine détritique marin, schisteux, de grés perméables et de dolomites.

Les sols ont en général une limoneuse et, de ce fait, sont susceptibles d'être compactés et érodés. Leur composition chimique montre un faible taux en azote, phosphore et potassium, d'où une basse fertilité. Mais les sols sur dolomite et les sols alluviaux renferment ces éléments, à un certain degré.

L'agriculture est pratiquée dans la zone de transition. L'observation des périodes de jachères, de plus en plus courtes, a, dans la plupart des cas, conduit à la dégradation du couvert végétal. Les superficies cultivées, le long des cours d'eau, provoquent des ravins sur les pentes faibles. Des risques d'érosion éolienne et d'érosion en nappe sont nettement apparents dans les champs autour des habitations.

Les sols de la zone sont à dominance rocheuse, et caractérisés généralement par de fortes pentes de terrain. L'abandon ou l'absence de programme de conservation des sols a occasionné au cours des années, voire des décennies, l'apparition et l'extension d'îlots de désertification caractérisés par une faible densité d'arbres et l'absence de couvert végétal sur de vastes étendues. Ces espaces vides constituent malheureusement aujourd'hui, les repères des braconniers.

En outre, la zone recèle d'importantes zones d'emprunts de matériaux, pour notamment faciliter la réalisation des techniques de lutte anti-érosive.

On peut noter la présence de piémonts recouverts de sédiments pouvant former des canyons sur le lit de la rivière. Le parc est aussi recouvert d'une large plaine alluviale résultant d'un paléofleuve reliant le haut Niger et le fleuve Sénégal.

2) Hydrographie :

Le Parc tire son nom du fleuve Baoulé, qui prend sa source dans les Monts Mandingues et se

jette dans le Bakoye. Les fleuves Baoulé et Badinko renferment la majeure partie des ressources en eau de la Réserve de biosphère. En dehors de ces fleuves, il existe environ 170 autres points d'eau, dont seulement 61 sont d'une importance écologique pour la zone du fait de leur taille. La majorité de ces eaux de surface tarit rapidement en saison sèche, à cause notamment de la structure du sol.

La petite boucle du Baoulé, à l'est du bloc Kongosambougou, contient la plus grande réserve d'eau profonde, dans un rayon de 100 km minimum. Les mares temporaires de Bendougou et de Gonjo jouent un rôle écologique important.

Dans le bloc de Fina, les plaines d'inondations du Kénié et de Kénédon ont été très affectées par la sécheresse. La disponibilité en eau est plus importante dans le bloc de Badinko, du fait de la rencontre des deux grands cours d'eau Baoulé et Badinko.

D'une manière générale, le déficit pluviométrique a sensiblement diminué le nombre de mares et sources d'eau permanentes. A l'intérieur des zones de transition, les ressources en eau ne sont pas négligeables. Les alentours de la vallée du Filikiba, entre Kongosambougou et Badinko, sont pourvus de petites sources.

3) Types de paysages et caractéristiques des blocs :

La Réserve se caractérise par un climat saisonnier avec alternance d'une saison sèche (février à mai) et d'une saison de pluies (juin à septembre). D'octobre à janvier, c'est la période d'hivernage. La longueur de la saison pluvieuse et la fréquence des précipitations conditionnent beaucoup la vie sauvage et les activités agricoles et pastorales.

Sur la majeure partie de la réserve s'étend des plaines caractérisées en général par des sols peu profonds sur grès, et par des par endroits. Ces plaines comportent une végétation de savane ouverte. Une forêt rupicole et quelques zones d'inondations longent le fleuve Baoulé. Quelques endroits, telle que la vallée du Kénié, affluent du Baoulé, sont occupés par des plaines d'inondations ou des dépôts alluviaux.

Le bloc I représente les dernières formations soudano - sahéliennes avant les zones désertiques du Nord du Mali. Ce bloc repose sur un plateau gréseux, caractérisé par des sols peu profonds, rocheux ou latéritiques, sur lesquels pousse une végétation clairsemée, principalement arbustive. Au bas des falaises, les sols sont sableux ou limoneux, avec une végétation comportant de grands arbres.

Le bloc II est situé dans le secteur le plus humide de la réserve. Il abrite une flore savanicole un peu différente des autres blocs, en particulier des graminées pérennes rares ou inexistantes au Nord. Les points d'eau sont assez nombreux, avec des formations de palmiers rôniers, des forêts galeries et même des reliques de forêts guinéennes. La faune des grands mammifères est par contre très affaiblie, du fait d'une fréquentation permanente des transhumants et de leur bétail, au cours de toute la saison sèche. La présence de nombreux hameaux autour du Fina, fait que les pressions de chasse et de cueillette sont importantes, et perturbent fortement les milieux dont l'accès est toujours aisé. La protection renforcée de ce bloc finalement peu amputé (20% de sa surface), doit permettre aux espèces animales de se reconstituer rapidement grâce à son bon potentiel végétal. Ces éléments favorables se retrouvent confrontés au travers des résultats d'inventaires comparés de 1996 et 1997.

Le bloc III est un paysage ondulé avec une végétation ouverte, qui s'est développé sur des phyllithes. Les sols sont peu profonds, mais assez argileux et fertiles, avec un bon recouvrement de graminées pérennes. Les écosystèmes et paysages qui le constituent sont parmi les plus diversifiés et les mieux préservés de la réserve. Le relief, plus accentué, a en effet limité la pénétration massive des sédentaires ou des transhumants. C'est dans le Badinko qu'il doit subsister le plus grand nombre d'espèces animales menacées encore présentes dans la réserve. De plus, ce bloc présente des traces de présence humaines historiques signalées par les archéologues.

On peut noter la présence d'environ 300.000 bovins et 188.900 ovins et caprins aux abords ou dans la réserve en saison sèche, ce qui représente à la fois un danger pour les ressources naturelles et une source de conflits potentiels entre sédentaires et transhumants.

5) Flore :

Globalement, l'abondance des espèces ligneuses se répartit ainsi :

Tableau N°.... : Abondance de la flore dans les trois blocs de la RBBB

N°	ESPECES	BLOCS			OBSERVATIONS
		Bloc III Badinko	Bloc II Fina	Bloc I Kongosambougou	
1	Acacia macrostachya	6,09%	5%	8,67%	
2	Acacia seyal	8,11%			
3	Bombax costatum	9,23%			
4	Combretum glutinosum	22,11%	20%	32,66%	
5	Combretum micranthum	-		3,68%	
6	Combretum nigricans	7,30%	6%	3,98%	
7	Feretia canthioides			3,27%	
8	Guiera senegalensis			10,33%	
9	Terminalia macroptera		8%		

Le Nord de la Réserve (Bloc I) est constitué par la savane soudanienne septentrionale, dominée par les combretacées, et où le tapis herbacé se caractérise par l'absence ou la rareté des graminées pérennes. Le Sud (Bloc II) est en partie l'Ouest de la Réserve (Bloc III), sont le domaine de la savane soudanienne méridionale, qui est une savane à *Isoperlinia doka*, *Vitellaria paradoxa* et *Daniellia oliveri*, avec abondance de graminées pérennes.

La végétation de la réserve se trouve à la limite Nord de la répartition des graminées pérennes, laquelle répartition a beaucoup été influencée par les feux de brousse et la baisse de la pluviosité.

Les longues années de sécheresse passées et les feux de brousse tardifs ont affecté la génération des graminées pérennes sont dépendent la plupart des herbivores. Les pluies précoces qui augmentaient la disponibilité des repousses, sont devenus rares et moins intenses.

Des feux de brousse incontrôlés sont déclenchés, chaque année à travers la réserve. Ils sont allumés soit par des chasseurs, soit par des éleveurs transhumants, ou soit par des paysans sédentaires, ai cours des nettoyage de champs ou à la recherche du miel. Ces feux

incontrôlés détruisent la litière et rendent la structure des sols moins stable. Il en résulte un faible taux d'infiltration de l'eau et une augmentation du ruissellement, provoquant l'érosion en nappe.

Quatre formations végétales dominantes sont distinguées :

- **Savane boisée** : 40-50% de ligneux hauts (*Daniella oliveri*, *Isoberlina doka*, *Butyrospermum paradoxum*, *Burkea africana*, *Cordia pinnata*, *Acacia seyal*) 35-50% de ligneux bas (*Combretum ghasalense*, *Combretum micranthum*, *Guiera senegalensis*, *Grewia bicolor*) et 40-60% d'herbacées (*Andropogon gayanus*, *Andropogon pseudopricus*, graminées annuelles diverses dont *Loudetia togoensis*).

- **Savane arbustive** : 20-30% de ligneux hauts (*Bombax costatum*), 40-60% de ligneux bas (*Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*) et 50-80% d'herbacées (*Andropogon pseudopricus*, *Borreria...*).

- **Savane arborée** : **A REMPLIR**

- **Galerie forestière** : 30-50% de ligneux hauts (*Borassus aethiopicum*), 40-50% de ligneux bas (*Borassus aethiopicum*, *Acacia pinnata*) et 20-30% d'herbacées (*Andropogon gayanus*, *Andropogon pseudopricus*).

⇒ Les Points d'eau :

⇒ Les salines

Tableau N° : Les points d'eau recensés et localisés dans la RBBB

Zones écologiques	Points d'eau	Latitude	Longitude	Observations

Tableau N° : Les salines recensées et localisées dans la RBBB

Zones écologiques	Salines	Latitude	Longitude	Observations

Milieu Humain

4.1) Activités socio-économiques :

A l'instar des autres entités du complexe Baoulé, la réserve de faune du Badinko a connu un grand déséquilibre écologique.

Une des causes est la forte concentration des populations autour de l'aire avec ses multiples conséquences. La plupart de ces problèmes sont liés à l'homme. Elles ont pour noms : culture itinérante, déboisement par mauvaise exploitation et mauvais défrichements, surpâturage, transhumance, feux de brousse, braconnage pour ne citer que ceux-là.

4.1.1 – Population :

Les populations entourant la réserve sont en majorité d'ethnies malinké, bamanan, peuhls d'origine wassoulou, diawambé et quelques maures temporaires.

Les villages sont situés à plus de vingt (20) kilomètres de la réserve. Mais à la suite de l'explosion démographique, la recherche des terres fertiles, l'introduction des cultures commerciales et les oppositions sociales ont conduit les populations à faire une mosaïque de hameaux de hameaux pour satisfaire leurs aspirations (Tableaux 6 et 7).

Caractéristiques socio-économiques :

La région a un caractère nettement rural.

Les agglomérations, les activités industrielles ou autres qui dépassent le niveau d'un village n'existent pas.

On y distingue les ethnies suivantes :

-Bambara, malinké, kakolo comme sédentaires.

-Peuhls, maures comme nomades.

Les premiers sont de gros cultivateurs et l'élevage sédentaire vient en second plan de leurs activités.

Les seconds, spécialistes en élevage des bovins, caprins et ovins, vivent généralement plus au nord.

L'utilisation des terres est basée sur l'exploitation des ressources naturelles renouvelables.

L'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette, la récolte de miel, la pêche avec un minimum d'investissement et d'intrants.

La chasse, la cueillette, la récolte de miel et la pêche sont des activités secondaires et complémentaires. Mais de plus en plus on remarque que la complémentarité se transforme en une compétition et une dégradation du système naturel par une surexploitation surtout de la faune qui se manifeste déjà.

Les opérations de développement se trouvant dans la zone sont :

-ODIPAC : Opération du Développement Intégré de la Production Arachidière et Céréalière ;

-ODIK : Opération du Développement Intégré du Kaarta ;

-OPNBB : Opération Parc National de la Boucle du Baoulé.

Situation Administrative :

La Réserve de la Biosphère « Boucle du baoulé », créée par le décret n° 113/PG-RM du 16 septembre 1972 sous le nom *Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et ses Ressources Adjacentes*, est à cheval sur les régions de Koulikoro (cercles de Kolokanie et de Kati) et de Kayes (cercles de Kita et Diéma).

Elle est constituée de :

-Parc National (c/Kita)

-Réserve de faune de Kongossambougou (c/Kolokani)

-Réserve de faune de Fina (c/Kita)

-Réserve de faune de Badinko (c/kita).

Elle a pour tâche : l'aménagement, la conservation et la gestion des ressources naturelles de cette zone.

RESULTATS OBTENUS :

Evolution de l'Habitat

- Collecte d'informations au niveau des populations riveraines de la RBBB:

Dans le cadre de la présente étude qui consiste à réunir des données permettant une « évaluation » de l'impact des prélèvements sur les ressources naturelles dans la RBBB, la mission a parcouru toutes les localités cibles.

Pour atteindre les progrès réalisés dans le cadre de l'étude sur l'impact du braconnage sur les ressources fauniques et halieutiques, il a été utilisé la méthode du diagnostique participatif.

Un sondage a été entrepris du 30 Juin au 15 Juillet 2005 dans trois (08) villages du Secteur de Madina, deux (02) villages du Secteur de Faladié, un (01) village du Secteur de Missira et cinq (05) villages dans le Secteur de Djoumara., tous limitrophes aux Réserves de Faune du Badinko, Fina et Kongosambougou et ayant une influence directe sur le complexe et dans les zones de transition et les zones tampons.

Dans tous les villages visités au niveau des Secteurs, la mission a eu des séances de causeries, des entretiens, échanges, et des discussions informelles avec les autorités locales et communales (les élus communaux), les services techniques, les Chefs de villages, les membres du conseil de village, les membres des comités villageois de surveillance, les associations socio – professionnelles de la confrérie des chasseurs et des éleveurs et d'autres personnes ressources pour les entretiens libres .

Malgré la méfiance et les réticences de certains, le dépouillement des fiches d'enquête a donné 36% de personnes qui reconnaissent l'existence de la RBBB et ont eu à exploiter une ressource naturelle (faune, flore et miel), 53% disent connaître la RBBB, mais ne l'avoir jamais pénétré et les autres 11% ont répondu ne pas connaître la RBBB et n'avoir pas exploité une de ses ressources naturelles.

Par rapport aux facteurs principaux qui sont à la base de la régression de la faune, 48% des personnes interrogées signalent le braconnage (local, citadin, étranger et commercial) vient ensuite la transhumance avec 23%, suivie de la sécheresse avec 12%, les feux de brousse avec 11% et les défrichements avec 2%.

Concernant les données sur les statuts actuels de la faune, 66% des personnes rencontrées et interviewées au niveau des cinq Secteurs (blocs Badinko, Fina et Kongosambougou), affirment que l'effectif des populations animales de la RBBB se trouve à sa régression la plus jamais connue. Par contre à travers l'analyse des réponses 19% des personnes parmi lesquelles les chasseurs pensent que la faune se maintient encore, mais qu'elle se serait réfugiée seulement dans des habitats reculés sinon inaccessibles, les autres 15% attestent que la faune est seulement représentée rien que par la petite faune et les oiseaux.

La RBBB a toujours joué un rôle important dans la vie socio – économique, culturelle et éducatif des communautés riveraines. Dans les trois blocs 85% soutiennent que le

complexe doit toujours exister et être protégé contre les facteurs endogènes et exogènes. Environ 9% pensent que la RBBB est un domaine naturel qui doit être livré aux populations environnantes pour leur développement. Les restants 4%, pensent que le Gouvernement doit réaménager les limites de la RBBB pour éviter l'introduction des villageois qui vivent à côté.

- Collecte d'informations au niveau des étalagistes et artisans dans certains marchés de Bamako et de gargotes à Kita et Kati

Ce chapitre est une partie importante de cette étude quand on sait que les sous – produits de la faune sont régulièrement expédiés et exposés aux marchés de Bamako, Kita, Kati.

Pour la collecte d'informations la tâche est sérieusement fastidieuse dans la mesure où les enquêteurs sont toujours vus comme des agents déguisés des eaux et forêts.

Les informations collectées proviennent de six marchés de trois communes du District de Bamako. Il s'agit du :

- Marché de Ngolonina (Niaréla en Commune II) ;
- marché de Médine (Médine en Commune II)
- marché de Dibida (Bamako – Coura en Commune III) ;
- marché de Djikoroni – Para (Djikoroni en Commune IV) ;
- marché de Lafiabougou (lafiabougou en Commune IV) ;
- maison des artisans (Grand marché de Bamako en Commune II).

Il s'agissait pour les équipes munis de questionnaires de rencontrer les dépositaires, les petits commerçants de sous – produits et les artisans. Les enquêteurs ont pu capitaliser très difficilement des informations surtout lorsqu'il s'agit de savoir l'origine des sous – produits. Pour avoir des informations, les enquêteurs étaient obligés de se substituer en acheteurs et de payer certains sous – produits.

III. Impact du braconnage sur les ressources fauniques :

3.1.Origine et définition du braconnage :

3.1.1. Origine du braconnage :

Dans la plupart des sociétés traditionnelles en Afrique et au Mali en particulier, les croyances et pratiques ont toujours joué un rôle important dans la protection, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles en général et la faune en particulier. Pour les communautés rurales, la faune a toujours été la seule source protéinique naturelle. La pratique de la chasse pour ce faire était réglementée par une série d'interdits suivie d'une organisation très hiérarchisée et à la fois complexe. L'exploitation et l'utilisation se faisaient suivant certaines règles et coutumes traditionnelles, c'est pourquoi pour un grand nombre des villages qui sont d'ailleurs créés par les chasseurs, certaines espèces animales restent à présent vénérées et sont soit interdits à la chasse et à la consommation par des familles, certains membres (femmes et enfants), à des ethnies voire

même toute la contrée ou soit réservée aux initiés. Les périodes de chasse étaient structurées en fonction des calendriers agricoles dont tout le monde devrait se conformer sous peine d'être sévèrement puni. Toute personne étrangère devrait au préalable obtenir l'autorisation des patriarches avant d'accéder à certains sites ou prélever des ressources naturelles. Le non respect des restrictions sur toutes ses formes est considéré par la société entière comme un acte de désobéissance, une insulte aux gardiens de la société (les génies) aux maîtres des forêts et des eaux. Celui qui aurait déshonoré ou s'exposé aux pratiques interdites devrait être sévèrement puni et avait alors à choisir entre travailler pour la communauté (ce qui constitue un blasphème pour certain), payer un bouc, un coq ou verser des colas pour voir la sanction levée. Dans ce contexte la personne a commis un acte illicite qu'on appelle justement « *le braconnage* », c'est à dire : poursuivre, chasser, capturer, blesser, tuer un animal sauvage, ramasser les œufs ou détruire les nids des oiseaux et des reptiles, cueillir les fruits, pêcher de manière illicite.

3.1.2. Définition du braconnage :

Selon Article 7 de la loi 95- 031 du 20 Mars 1995, fixant les conditions de gestion de la faune sauvage et de son habitat – le braconnage est l'exercice illégal de la chasse.

3.1.4. Les causes principales du braconnage dans la RBBB

Pour les populations du BéléDougou, du Fuladougou et du Kaarta où se trouve justement localiser les Bloc Badinko, Fina et Kongosambougou (RBBB) la chasse n'est plus ou moins autre chose qu'une forme de cueillette. La chasse dans toutes ses formes excède la fonction traditionnelle d'autoconsommation. Environ 85% des populations rencontrées trouvent que la faune sauvage est une source de revenu qui doit être exploitée pour nourrir l'homme. Avec une telle mentalité la cause principale du braconnage n'est autre que la recherche et la fourniture de la viande de brousse aux consommateurs locaux. Par contre, selon 70% des personnes interrogées, les gens se livrent à la chasse non autorisée dans la RBBB pour plusieurs autres raisons, entre autres :

- Pour compenser le déficit alimentaire : Dans les limites immédiats de la RBBB, les populations se disent incapables ou n'ayant pas le moyen de se payer de la viande de boucherie pour les repas ;
- se faire de l'argent pour supporter les dépenses sociales (achat de denrées alimentaires, fournitures scolaires et médicaments, mariage, baptême circoncision, impôt,) ;
- se payer le permis de chasse et des munitions qui les reviennent encore plus chers.

Pourtant, la biomasse animale soutenue ou non reste difficile d'être évaluée compte tenu de l'effectif élevé des chasseurs, la diversité et l'éparpillement des filières de commercialisation des produits de la faune et l'absence de calendrier de prélèvement.

3.1.5. Les axes de provenance, d'introduction et d'intervention des braconniers

La mission a pu s'entretenir avec toutes les confréries de chasseurs des villages ciblés comme zones de concentration des grands braconniers autour de la RBBB. Ils sont les

grands connaisseurs des aires de distribution et des mœurs des animaux sauvages. Dans l'ensemble et à travers des résultats obtenus lors des enquêtes, les populations et les chasseurs autochtones sont naturellement les hôtes des braconniers et leurs servent souvent de guides. Pour la plupart, ils viennent généralement de tous les horizons autour de la RBBB. Ils sont des ressortissants ou des fonctionnaires des communes et régions situées à cheval sur la Réserve de la Biosphère et principalement de Kati, Kolokani, Djidièni, Djoumara, Dièma, Néguela, Kita, Sébékoro, Madina, Kourounikoto, Toukoto, Bamako (conf. carte en annexe). Ces braconniers professionnels constituent le groupe ou le noyau de braconniers étrangers dont les activités de chasse à outrance ont contribué justement à l'extinction des grands spécimens protégés (Eléphants, Eland de Derby, Buffle, Girafe, Bubale etc...).

Si les braconniers mauritaniens étaient toujours cités comme les plus redoutables, ceux – ci semblent avoir un peu abandonné la RBBB qui ne renferme d'ailleurs pas de grands mammifères pour lesquels ils venaient régulièrement. Le braconnage en question est effectué de nos jours par les maliens habitants les limites de la RBBB.

3.1.6. Situation actuelle de la pratique du braconnage dans la RBBB

La viande de brousse est une protéine très appréciée par les communautés locales des zones limitrophes de la RBBB. Depuis plus de cinquante ans, le braconnage a été toujours l'une des pratiques déviantes les plus connues dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé. De plus en plus certaines personnes se singularisent à **cette pratique illicite dans les Aires Protégées et pendant les périodes de fermeture de chasse**. Les études et recherches antérieures de la DNEF, du RURGS, de la DNAER et les plus récentes de la DNCN ont toutes dénoncé le braconnage comme étant le facteur principal de disparition de la grande faune. Selon le Projet RURGS (Octobre 1980), la faune du Complexe Baoulé est soumise à un certain nombre de facteurs négatifs qui par leur amplitude affecte son aménagement et son plan de développement. Parmi ceux –ci le braconnage est une activité très développée et reconnue comme typique dans l'ensemble du Complexe Parc National de la Boucle du Baoulé.

La thèse se confirme bien dans **toutes** les zones visitées. **Les** constats qui ont été faits en attestent effectivement et confirment une chasse généralisée et mal structurée dans tous les villages qui entourent la RBBB. La confrérie des chasseurs l'une des organisations socio – professionnelle la plus structurée n'enseigne plus à ses adhérents les modes traditionnelles de chasse à pratiquer **encore moins le respect des textes en vigueur**. A l'état actuel, la chasse est faite au même titre que l'agriculture, l'élevage, la pêche ou l'exploitation du miel. N'importe qui de façon individuelle ou collective peut se le permettre. Actuellement, on assiste à la naissance et à la formation de nouvelles catégories de braconniers autour du complexe, ce qui hypothèque justement la mise en œuvre des stratégies de conservation et de valorisation de la faune de la RBBB.

3.1.7. Les formes de braconnage

Les formes d'utilisation des produits de chasse dans la RBBB et ses zones limitrophes se focalisent surtout sur l'autoconsommation, la vente de la viande fraîche ou boucanée, l'utilisation dans la pharmacopée traditionnelle et dans la maroquinerie (artisanat).

On distingue quatre (04) formes de braconnage qui menacent la survie de la RBBB.

3.1.7.1. Le braconnage local

Dans les villages situés autour de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé, la chasse locale ou la chasse de subsistance autrement dit de « *sauce* » est celle couramment pratiquée par les chasseurs autochtones. **Au plan sécurité alimentaire, ce type de chasse vise à soutenir les rations familiales ou à servir la médecine.** C'est généralement les cultivateurs et les éleveurs qui sont les principaux acteurs. La classe d'âge intéressée par cette chasse se situe entre 25 à 60 ans. Cette forme de chasse se fait individuellement et en toute saison sans aucune référence aux mesures locales et pratiques traditionnelles de conservation ou nationales et les aspects écologiques de la faune. Dans l'ensemble les petits mammifères sont les plus visés par ce que les grands spécimens se font de plus en plus rare. Compte tenu de la situation écologique du milieu, ce braconnage est effectué d'une manière permanente et se trouve au centre des activités quotidiennes des chasseurs locaux.

Dans sa forme collective, elle se pratique le plus généralement soit par les adolescents ou par certaines personnes organisées. Dans ce cas de figure c'est pour minimiser le plus souvent les difficultés et les dangers de la chasse individuelle.

Toutefois, dans les deux cas le braconnage local en groupe est toujours meurtrier car s'attaque à tous les spécimens non ciblés. Les butins récoltés sont soit distribués strictement entre les membres de la société ou vendus dans et au delà des villages.

Ce braconnage qui était fondamentalement lié à la tradition a tendance à disparaître **dans toutes les localités** par ce que les habitats ne renferment plus d'animaux de grande valeur nourricière **et économique**. On assiste de nos jours à un abandon de l'activité et une déperdition totale des us et coutumes au niveau des confréries des chasseurs.

3.1.7.2. Le braconnage citadin

Au niveau de tous les villages visités, les populations confirment l'existence de cette forme de braconnage qui influence beaucoup la faune et ses habitats. Ceux – qui pratiquent l'activité sont en grande partie **des ressortissants** d'autres localités (Bamako, Kati, Kita, Kolokani, Diéma, Djidiéni) du Mali non loin de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé. Ils disposent **d'importants moyens** pour se rendre non seulement dans la zone, mais aussi **disposent** des armes **perfectinnées** pour bien viser les animaux.

3.1.7.3. Le braconnage étranger

Il **demeure toujours** le plus dangereux dans les zones giboyeuses du Mali. Cette forme de braconnage est pratiquée par les étrangers venant des pays voisins du Mali à savoir la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée. Parmi ceux –ci, les maures de la Mauritanie se caractérisent comme les plus ponctuels. Ils viennent juste après les récoltes dans l'optique de se procurer des **denrées** agricoles (mil, arachide, maïs, etc.....) ou des **produits** forestiers (feuilles de rônier, de baobab, fibres de sisal).

Ce braconnage **a toujours subsisté** à travers la complicité des villageois qui hébergent les transhumants et les grands braconniers. **Son impact sur grande faune se traduit par le retrait de celle – ci des habitats naturels en se réfugiant dans les zones inaccessibles de la RBBB.**

Compte tenu de la faiblesse des moyens d'intervention de la Direction de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé, les bergers transhumants et les chasseurs **des villes citées plus haut se livrent systématiquement au braconnage de la faune.**

Les dernières interventions conjointes Eaux et Forêts / Armée qui datent de 1979 et 1983 ont ratissé la zone sans pour autant parvenir à déraciner systématiquement les souches.

Selon les commentaires des populations concertées au cours de cette étude et les informations collectées dans la base de données de l'OPNBB (rapports annuels), ce type de braconnage se fait de plus en plus rare par ce qu'on observe de moins en moins **de gros gibier** dans la RBBB. Ceci se confirme bien dans les différents documents techniques (rapports annuels de l'OPNBB) par la diminution du nombre de délits de chasse constaté et de PV dressés. Cependant, le braconnage commercial persiste et continue à être effectué par les chasseurs locaux.

Les enquêtes faites auprès des dépositaires et revendeurs de produits de la faune dans six marchés des Communes II, III et IV dans le District de Bamako (Ngolonina, Médine, Dibida, Djikoroni, Lafiabougou et Artisanat) montrent également que les sous-produits de la faune qui sont exposés viennent directement des Réserves du Baoulé, Bafing (Bafoulabé et Kéniéba), **Gallé – Limacolé**, de Niénié (Sikasso) **et même de la Guinée** (conf. tableau sur les filières de commercialisation).

3.1.7.4. Le braconnage commercial

Le phénomène s'est beaucoup perpétué surtout après les années de sécheresse **où les populations humaines étaient obligées de migrer vers les zones vivables pour chercher de quoi à manger.** Ce type de braconnage est l'une des motivations essentielles de certains chasseurs. C'est l'un des facteurs de disparition sinon de l'extinction de plusieurs grands mammifères de la **RBBB**. Les objectifs de ce type de braconnage sont clairement définis et visent en partie non seulement **la récolte de la viande**, mais aussi **la collecte des sous produits de la faune** (trophées : ivoire, peaux, graisse, plumes et autres parties non périssables de l'animal). La viande **si elle n'est pas fraîche, elle se vend boucanée au niveau des villages voisins** et dans d'autres localités du Mali. **Quant aux trophées ils** sont acheminés vers Bamako, Kita, Kolokani.

Pour cette catégorie, les braconniers sont bien outillés et disposent des moyens d'abattage les plus puissants (véhicules, armes à feu et à répétition, pièges avec câbles d'acier etc.....). Ils sont dans l'ensemble des collecteurs et en même temps des marchands ambulants de toutes sortes de produits (armes légères, munitions, cigarettes, médicaments pharmaceutiques, drogues). Ce braconnage a lieu toute l'année dans la Réserve de la Biosphère et principalement dans les villages limitrophes aux Réserves de Faune de Badinko, Fina et Kongosambougou. Ces braconniers très organisés profitent de la faiblesse des moyens d'intervention, de l'insuffisance de l'effectif des agents, du mauvais état des pistes pour entrer et chasser dans les sites de concentration de la faune. **Les vendeurs des munitions sont des maliens et des guinéens (ceux – ci viennent par Kita et du Bafing).**

3.1.8. Les moyens et engins traditionnels et modernes utilisés pour la chasse;

Les chasseurs autochtones ont toujours utilisé différents moyens pour chasser, poursuivre, capturer et abattre les animaux sauvages. Les populations autour de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé ont tous des parents **soit agriculteurs soit des chasseurs**. A cet effet, chaque bras valide depuis l'adolescence apprend déjà à chasser avec **les** moyens rudimentaires. C'est à l'âge adulte que le jeune garçon après avoir bénéficié des premiers enseignements de l'initiation commence à utiliser le fusil comme une arme proprement dite de chasse.

Dans toutes les zones visitées, la pratique de la chasse est fonction justement des moyens et de l'animal à abattre. Pour mettre en relief l'importance des moyens et engins de chasse et leurs impacts sur la faune, l'étude a aussi catégorisé les moyens utilisés suivant les classes d'âge (conf. Tableau.....).

3.1.8.1. La chasse avec les chiens :

L'utilisation des chiens pour la chasse date depuis l'antiquité, cela compte tenu de sa capacité de détecter vite à partir de son flair développé et sa perspicacité pour la recherche du gibier.

Dans les villages du Bélé Dougou, du Fuladougou et du Kaarta (régions naturelles de la RBBB) les types de chiens sont utilisés pour les mêmes fins. Parmi ceux-ci il y a :

- Des chiens **de garde** de la famille : ils sont toujours dans les concessions, les maisons et autour des champs **ou dans les hameaux**. **L'effectif varie entre 5 à 10 chiens ;**

- des chiens de chasse (***fèlèbo wulu ou doso***) avec un effectif allant de 5 à 30 chiens. Ils sont éduqués et dressés par les adolescents et certains adultes uniquement pour la chasse, la poursuite, la capture et pour traquer les grands mammifères herbivores, les gros carnivores et les babouins. Ces hordes de chiens sont utilisés également par les chasseurs maures (***limadis***) qui viennent aussi avec des ânes (environ 20 à 30 têtes) chaque année dans le complexe du Parc National de la Boucle du Baoulé et dans la Réserve du Bafing pour le seul but de braconner ;

- des chiens accompagnateurs qui suivent fidèlement leur maître chasseur partout où il se rend, **l'effectif ne dépasse pas 5 chiens**.

Impact : En épidémiologie - surveillance de la faune, la présence des chiens dans les Aires Protégées peut bien développer la transmission de zoonoses (rage aux mammifères carnivores). Aussi, leur nombre élevé pour la chasse fait fuir les moyens et petits mammifères qui peuvent se blesser ou se tuer pendant la fuite. **Ce comportement fera naître la méfiance** entre les animaux et les agents, lors des inventaires la distance de fuite va s'agrandir de plus en plus

3.1.8.2. La lance pierre:

Pour les adolescents entre 8 à 15 ans, c'est la première arme à l'initiation de la pratique de la chasse. Elle est la plus courante et la moins dangereuse et vise surtout les petits rongeurs, les oiseaux et les petits reptiles de moindre importance alimentaire. Il arrive que certaines

grandes personnes l'utilisent par ce qu'elle est plus silencieuse et précise si le chasseur est adroit.

Impact : Très limité et souvent négligeable.

3.1.8.3. Les pièges:

Les pièges sont des engins qui font parti des outils rudimentaires de la chasse. Ils ont été utilisés dans la société africaine lorsque les moyens actuels n'étaient pas encore développés. L'emploi des pièges se fait par des jeunes entre 18 à 25 ans et est fonction du gibier visé. Dans les villages autour de la RBBB, certains enfants et même des adultes ont toujours fait recours aux pièges pour la capture. **Pour ce faire quatre types de pièges sont utilisés pour la circonstance.** Il y a : la fosse recouverte de feuilles (appelé Bahé dans le Bafing), le piège métallique à dents de chien, le nœud coulant et la fronde. Au niveau des villages dans les Blocs de Badinko, Fina et Kongosambougou, la pratique se fait de moins en moins à cause de la faible densité **du gibier et** l'éloignement des sites de prédilection des spécimens recherchés.

Impact : L'usage des pièges est très dangereuse non seulement pour la faune, mais également pour les personnes qui peuvent se faire prendre. L'animal blessé (cas d'un lion ou une panthère) peut devenir très dangereux ou même aller mourir très loin en dehors de son aire de distribution naturelle après un long moment de douleur.

Au plan toutistique, le gibier ne se présentera plus au bord des pistes et autour des points d'eau ou les salines.

3.1.8.4. Les armes à feu:

Les armes à feu sont le plus souvent utilisées **après** l'initiation à la chasse. C'est généralement entre 25 à 65 ans que le chasseur peut bien se procurer de son arme. Dans les villages concernés par l'étude, **il a été observé deux genres** : le fusil de traite qui est couramment utilisé par **un grand nombre de personne** et le fusil perfectionné de marque « Simplex et Baïkal). Compte tenu de sa performance et sa précision ce dernier est l'arme la plus recherchée. Elle cause moins de dégâts contrairement au fusil de traite qui est réputé pour être un danger pour son propriétaire, mais aussi constitue l'une des origines de certains feux de brousse.

Impact : A cause de la prolifération, la circulation de ces armes et l'insuffisance des moyens de contrôle la faune de la RBBB est exposée à un braconnage lucratif sans merci. L'utilisation constante des armes à feu se traduit par une réduction de la faune **de toutes les** espèces confondues, un changement dans le comportement (mœurs) des animaux (qui deviennent de plus nocturnes) et une dégradation des habitats par la présence des transhumants et le bétail domestique.

Le tableau ci – dessus mentionne les classes d'âge, les types de moyens de chasse et leurs impacts sur la faune **et son habitat.**

Tableau N° Les classes d'âge et les moyens utilisés pour la chasse (traditionnelles et modernes)

Moyens utilisés	Espèces animales visées					Classe d'âge de chasseur				Périodes	Impact sur les ressources fauniques	Observations
	Gm	Mm	Pm	Ois	Rep	Adolescents (entre 8 à 15 ans)	Jeunes (entre 18 à 25ans)	Adultes (entre 25 à 65ans)	Vieillards			
Lance pierre	-	-	-	x	x	x	x			Toute saison	Moins dangereux, mais blesse et peut tuer l'oiseaux ou le reptile	
Fronde	-	-	-	x		x	x			Toute saison	Dangereux et peut ; blesser ou tuer l'animal	
Dents de chien	-	x	x	-	-	-	x	x		Toute saison	Très dangereux et fait fuir la faune ; blessure, diminution de la densité. Danger pour les personnes	
Nœud coulant			x	x	x	x	x			Toute saison	Etrangle l'animal Fuite de la faune; Dangereux pour les personnes.	
Câble					x		x	x		Toute saison	Très dangereux pour l'animal et les personnes	
Fusil traditionnel	x	x	x	x	x		x	x	x	Toute saison	Très dangereux pour la faune; fuite de la faune ; changement de mœurs Réduction de la densité ; Feux de brousse	
Fusil moderne	x	x	x	x	x		x	x	x	Toute saison	Très dangereux pour la faune; fuite de la faune ; changement de mœurs Réduction de la densité ; Feux de brousse ; Commerce de viande et de trophées.	
Les chiens de chasse	x	x	x				x	x	x	Toute saison	Très dangereux Fuite de la faune Réduction de la densité ; Zoonoses	

Légende : **Gm** (Grands mammifères) **Mm** (Mammifères moyens) **Pm** (Petits mammifères) **Ois** (Oiseaux) **Rep** (Reptiles).

3.1.9. Les calendriers d'exploitation des ressources fauniques et halieutiques dans les zones de la RBBB

Dans le Bélédougou, le Fuladougou et le Kaarta le rythme du braconnage est très élevé. Les chasseurs ont tendance à se reconvertir tout en s'éloignant des réelles connaissances et pratiques traditionnelles de conservation de la faune. Les personnes approchées et interviewées pendant cette étude confirment l'existence du calendrier saisonnier. Cependant tel n'est pas le cas dans plusieurs zones adjacentes aux Résserves du Badinko, Fina et Kogosambougou.

La chasse est effectuée pendant toutes les périodes surtout lorsque le chasseur a les moyens et se trouve dans le besoin. La saison sèche est celle qui est suffisamment utilisée par ce qu'il y a moins d'herbes et du fait que le gibier se promène quotidiennement pour la recherche de ses besoins naturels (alimentation, eau, saline etc...). Les chasseurs qui avaient l'habitude de sortir très généralement le jour ont changé de stratégies pour chasser la nuit (source agents OPNBB). Cette nouvelle attitude s'explique du fait que le gibier est devenu plus nocturne et en plus les chasseurs en profitent pour éviter les agents qui sont limités dans leurs moyens d'intervention.

Dans plusieurs hameaux autour des Réserves du Badinko, Fina et Kongosambougou qui se trouvent d'ailleurs sur les couloirs de mouvements des animaux sauvages, les chasseurs autochtones ont élu domicile pour abattre ceux qui viennent roder autour de leurs gîtes. La viande est boucanée, stockée et véhiculée vers les villages lors des foires hebdomadaire pour se payer des munitions, des condiments et satisfaire d'autres petits besoins. C'est justement cette forme de chasse encore plus dangereuse pour la faune qu'il faut systématiquement combattre.

3.1.10. Les confréries de chasseurs et leurs rôles dans la conservation de la faune de la RBBB.

Tous les chasseurs autour de la RBBB exercent deux activités. L'activité principale ou la profession est l'agriculture, l'activité secondaire ou complémentaire est la chasse. Ce même rôle est joué par les transhumants qui sont à la fois bergers et chasseurs.

Selon les Présidents des chasseurs rencontrés, la pratique de la chasse prend sa source depuis l'antiquité. La chasse étant une école, tout intervenant se doit d'y aller et passer des formations pour ainsi bien faire l'activité proprement dite. L'activité chasse n'est malheureusement pas comprise de la sorte. Sinon, la confrérie pour les vrais chasseurs c'est un groupe d'hommes avec à leur tête un Président ou un Chef traditionnellement qui est désigné parmi les plus vieux avec un bagage intellectuel très riche en gestion traditionnelle durable de la faune et de son habitat. C'est un groupe bien hiérarchisé où les subordonnés doivent se soumettre et s'incliner devant le supérieur. Dans cette discipline, la pratique de la chasse et l'espèce à abattre sont fonction justement de la classe d'âge et de la formation qu'il reçoit de son chef hiérarchique. Un calendrier (saison) de chasse est connu par chaque chasseur et devrait être respecté en fonction de la législation, la réglementation en vigueur et la déontologie au sein de l'organisation. Le butin récolté est un bien de la société et la vente est formellement interdite. Toute infraction aux mesures ancestrales est sévèrement sanctionnée.

D'après les Chefs de cette organisation socio – professionnelle l'une des plus hiérarchies au Mali, les aléas climatiques, le mauvais comportement des chasseurs locaux et l'irruption des chasseurs étrangers sont les facteurs essentiels qui sont à la base de la régression et la disparition de la faune de la RBBB. La transhumance, selon les mêmes Chefs chasseurs est un nouveau fléau qui s'est installé suite aux années de sécheresse qui a fortement dégradé les pâturages dans le Sahel.

Au delà des aspects écologiques et anthropiques qui influencent énormément la faune, il faut reconnaître que l'effectif des chasseurs tout comme le nombre d'animaux abattus et la destination finale des produits, les réponses restent en deçà des réalités. Cette donnée est pourtant importante dans une zone comme celle de la RBBB où les ressources naturelles s'amenuisent quotidiennement sous le poids de la démographie et les activités de développement très mal organisées. Sur **tous** les parcours le nombre de chasseurs et de fusil dans les localités est resté toujours un secret inavoué. Pour l'ensemble des zones visitées l'effectif est de 949 membres adhérents. Les Communes de Djidiéni (400 membres) et Djoumara (280 membres) plus proches encore de la RBBB sont celles qui détiennent le plus grand nombre de chasseurs. Dans les autres villages ou Communes les chiffres communiqués sont loin des réalités donc à prendre avec précaution. **C'est justement de ces villages d'où émergent actuellement les reliques de grands chasseurs locaux qui ne cessent de braconner**

Tableau N° ...Effectifs des chasseurs locaux autour de la RBBB

N°	Localités	Effectif de chasseurs	Observations
1	Mambiri		
2	Souranzan Toumouto	21 membres	
3	Madina	35 membres	
4	Moromoro	30 membres	
5	Sébékoro	Non communiqué	Le Président très discret n'a pas voulu donner l'effectif des membres de son organisation
6	Faladiè	75 membres	
7	Daban	25 membres	
8	Missira	35 membres	
9	Torodo	40 membres	
10	Sagabara	08 membres	
11	Flabougou	Non communiqué	
12	Djoumara	280 membres	Pour toute la commune
13	Djidiéni	400 membres	
Total		949	

Les conventions locales d'exploitation et d'utilisation des ressources fauniques dans la RBBB

Dans les localités visitées, il n'existe pas une quelconque convention locale de gestion traditionnelle de la faune. Mais il est de coutume que les chasseurs doivent faire en sorte que pendant les périodes de reproduction des animaux les femelles gravides et suitées soient épargnées. Aussi, il est formellement interdit en période de parades nuptiales de tuer le couple en action sous réserve de voir sa femme, une sœur ou un enfant victime de la sorte.

3.1.11. Inventaire qualitatif des espèces animales recherchées (mammifères, reptiles et oiseaux et poissons).

La faune de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé qui était très riche et variée il y a trente ans évolue toujours vers la dégradation. Parmi les reliques certains grands mammifères continuent à résister toujours malgré les dures conditions écologiques et les facteurs endogènes et exogènes qui frappent le complexe.

Au plan ornithologique la ressource avifuniquie de la RBBB est très riche, amais demande un inventaire complet. Pour la circonstance, une liste de certains oiseaux typiques des savanes a été faite. Il s'agit en grande partie d'oiseaux passeriformes, columbidae, psittacidae, meropidae, cuculidae, bucerotidae, phasianidae. Les anatidae et les limicoles sont rares à cause de l'absence de plan d'eau important pouvant les accueillir.

Parmi les reptiles, on peut citer le crocodile du Nil, le python de Sebae, le cobra noir, la vipère heurtante, le varan du Nil, le varan de savane et des tortues.

3.1.11.1. Répertoire des grands mammifères de la RBBB

- l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) Malo ou Mali;
- l'Eland de Derby (*Taurotragus derbianus derbianus*)
- le Buffle nain (*Syncerus cafer nanus*) Sigui /sigo ;
- l'Hippotrague (*Hippotragus equinus*) Daguè ;

- le Bubale (*Alcelaphus bucelaphus major*) Tankon ;
- le Cob défassa (*Kobus ellipsyprumns defassa*) Sinsin ;
- la Panthère (*Panthera pardus*) Waranikalan ;
- le Lion (*Panthera leo*) Waraba

3.1.11.2. Répertoire des mammifères moyens de la RBBB

- le Cob de Buffon (*Kobus kob*) Son ;
- le Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus scriptus*) Minan ;
- le Redunca (*Redunca redunca*) Konkoron
- le Phacochère (*Phacochoerus aethiopicus*) Lê / djè

3.1.11.1. 3. Répertoire des petits mammifères de la RBBB

- le Céphalophe à flanc roux (*Cephalophus rufilatus*) Kontani /koutandi ;
- l'Ourébi (*Ourebia ourebi*) N'goloni /kouloundi ;
- le Céphalophe de Grimm (*Sylvicapra grimmia*) Makalan /makaran ;
- le Babouin de Guinée ou Doguera (*Papio papio* ou *Papio anubis*) N'gon ;
- le Patas (*Erythrocebus patas*) Warabilen ;
- le Cercopithèque/singe vert/vervet (*Cercopithecus aethiops sabaues*) Soulafing ;
- le Galago (*Galago senegalensis*) Ngantoma;
- le Lycaon (*Lycaon pictus*) Nogoshi wulu / Simbo Lawulu;
- le Chacal commun ou à flanc rayé (*Canis aureus*) N'gala ;
- la Civette (*Viverra civetta*) Bakoronkourou;
- la Genette (*Genetta genetta*) Séribanikandian ;
- la Mangouste ichneumon (*Herpestes ichneumon*) Winséou;
- la Mangue rayée (*Mungos mungos*) ;
- l'Aulacode (*Thrysonomis sp*) Kôgninè /kansoli ;
- l'Oryctérope (*Orycteropus afer*) Timba ;
- le Porc - épig à crête (*Hystrix sp*) Bala ;
- le Lièvre à oreille de lapin (*Lepus crawshawii*) Sozan /sansani ;
- le Daman de rocher (*Procavia capensis*) Kouloubalen ;
- le Hérisson (*Aterix albiventris*) Djoucouni ;
- l'Ecureuil fouisseur (*Xerus erythropus*) N'guèlen ;
- l'Hélioscure de Gambie (*Heliosciurus gambianus*) N'guèle

3.1.11.1.4. Répertoire des oiseaux de la RBBB

- le Grand calao d'Abyssinie (*Bucorvus abyssinicus*) Dibon ;
- Balbuzrd pêcheur : *Pandion halietus* ;
- Aigle pêcheur : *Halieetus vocifer* ;
- Messenger serpenteur : *Sagittarius serpentius* ;
- l'Aigle bateleur ;
- Le Milan Noir : *Milvus migrans* ;
- La Cigogne Noire : *Ciconia abdimii* ;
- Aigrette garzette : *Ardea garzetta* ;
- Faucon crécerelle ; ;
- le Héron cendré ;
- la Grande outarde d'Afrique ;

- le Marabout : *Leptoptilos crumeniferus* ;
- le Perroquet youyou : *Poicephalus senegalus* ;
- le Perruche à collier : *Psittacula krameri*
- la Pintade commune : *Numida meleagrides* ;
- le Francolin commun : *Francolinus bicalcaratus* ;
- le Pigeon de Guinée :
- la Tourterelle à collier
- la Tourterelle maillée ;

3.1.11.1.5. Répertoire des reptiles de la RBBB

- le Crocodile du Nil (*Crocodilus niloticus*) Bama ;
- le Python (*Python sebae*) Minian ;
- le Varan d'eau (*Varanus niloticus*) Nkana ;
- le Varan de savane (*Varanus exanthematicus*) Nkoro.
- le Cobra noir (*Naja nigricolis*) Ngorogo;
- la Tortue terrestre (*Geochelone sulcata*) Korokara
- l'Agame (Agama agama) Bassa

4. Aperçu sur les filières d'exploitation et de commercialisation des produits de la faune.

La présence des braconniers étrangers dans les limites de la RBBB est moins visible, cependant l'exploitation à des fins commerciales de la viande fraîche, boucanée et des sous produits se pratique de plus en plus par les braconniers locaux. Si 57% des populations confirment l'autocosommation, les informations sur la filière commerciale sont restées difficilement accessibles. Mais, certaines personnes interrogées qui se sont prêtées à nos questions attestent que le petit commerce local de viande se fait souvent entre les chasseurs et certaines personnes et une partie est expédiée vers les villages et autres communes. Ceci dénote que la chasse de subsistance est remplacée par la chasse mercantile à laquelle se livre un nombre important de chasseurs locaux pour satisfaire les besoins essentiels. Les formes de commerce sont diverses et portent essentiellement sur :

- le système de troc : une partie du butin est cédée en échange d'autres denrées (mil, arachide, riz, beurre de karité) ou en compensation d'un travail quelconque (labourer, confection de brique, faire des seccos etc.....) ou autres travaux intensifs effectué par le demandeur ;

- une autre partie est vendue sous forme de commerce à petite échelle pour l'autoconsommation. Au niveau de tous les villages sans exception les prix restent invariables entre 500 à 750 F CFA le tas et la viande boucanée (la motte emballée ou *tamassiri*) pour n'importe quelle espèce animale.

Par contre certains chasseurs vendent les gigots en entier ou en morceaux. Ce genre de commerce concerne surtout:

- l'hippotrague où le gigot est vendu entre 3500 à 5000 F CFA ;
- le guib harnaché : la carcasse est vendue entre 2500 à 3000F CFA et la cuisse à 1250 F CFA;
- le céphalophe de grimm : la cuisse est vendue entre 1000 à 1250 F CFA ;
- la pintade est vendue à 750 F CFA ;
- le francolin est vendu à 250 F CFA.

Les enquêtes se sont poursuivies dans les grands centres comme Kita au quartier Mission Catholique, Kita et Bamako. Il a été constaté un négoce florissant de la viande de phacochère, de guib et de céphalophe de grimm dans certains restaurants et gargotes. Les clients sont en général des voyageurs et des fonctionnaires qui viennent passer le week – end dans ces zones.

Les intermédiaires sont le plus souvent les boutiquiers dans les villages et les collecteurs qui se baladent entre les marchés et lors des foires hebdomadaires et même les chauffeurs, transporteurs et des agents du chemin de fer. Selon certains braconniers hors d'activité, les butins sont collectés par des dépositaires et acheminés vers les gares autour de la RBBB telles que Mahina, Toukoto, Boulouli, Kita, Badinko, Sébékoro, Kassaro, Néguéla, Kati pour se retrouver dans la capitale à Bamako. Les braconniers maures pour contourner les agents forestiers et autres forces publiques entre dans le RBBB par Toukoto ou se dirigent vers la Réserve de Faune du Bafing.

Pour le commerce des sous – produits, les informations collectées proviennent de six marchés de trois communes (II, III et IV) du District de Bamako. Il s'agit du :

- Marché de Ngolonina (Niaréla en Commune II) ;
- Marché de Médine (Médine en Commune II)
- marché de Dibida (Bamako – Coura en Commune III) ;
- marché de Djikoroni – Para (Djikoroni en Commune IV) ;
- marché de Lafiabougou (lafiabougou en Commune IV) ;
- maion artisans (Grand marché de Bamako en Commune III).

Toutes les espèces animales sans exception sont recherchées par ces différents clients pour les besoins recensés auprès des personnes interrogées dans les zones de la RBBB et dans les marchés de Bamako.

Le chapitre est une partie importante de l'étude quand on sait que **une grande partie des sous – produits de la faune en question viennent régulièrement de la RBBB et la Réserve du Bafing et exposés aux marchés de Bamako, Kita, Kati.**

Pour la collecte d'informations la tâche **est retée** sérieusement fastidieuse dans la mesure où les enquêteurs sont toujours vus comme des agents des eaux et forêts déguisés.

Ces marchés au centre du District de Bamako sont les plus grands demandeurs de sous – produits utilisés dans la médecine traditionnelle et la maroquinerie. Les parties recherchées sont : les peaux, les cornes, les os, les crânes, les dents, les griffes, les sabots, la graisse, les plumes, les écailles etc

Il s'agissait pour les équipes munis de questionnaires de rencontrer les dépositaires, les petits commerçants de sous – produits et les artisans. Les enquêteurs ont pu capitaliser très difficilement des informations surtout lorsqu'il s'agit de savoir l'origine des sous – produits. Pour avoir des informations, les enquêteurs étaient obligés de se substituer en acheteurs et de payer certains sous – produits.

Ce commerce de viande et de trophées qui rapporte un bénéfice substantiel aux chasseurs accentue le braconnage de la faune. Actuellement toutes les espèces intégralement ou partiellement protégées sont braconnées. Dans les marchés tous les sous – produits surtout des espèces intégralement protégées par la législation malienne, la CITES et qui figurent sur le

livre rouge de la CITES sont toujours exposés. Ces espèces vont des grands mammifères (hippotrague, buffle, lamantin, bubale, cob défassa, lion, panthère, hyène) aux petits mammifères (cob de Buffon, guib harnaché, rédunca, céphalophe de grimm, oryctérope, ratel, chacal, serval, civette, genette, écureuil, rat de Gambie, babouin, patas, vervet, roussette) aux reptiles (crocodiles, python sp, tortue, bitis, cobras, varan du Nil, caméléon, gecko,) aux oiseaux de proie ou rapaces (vautours sp, aible pêcheur, milan noir, grand calao, petit calao, perroquet youyou, perruche à collier).

Parmi ces dépositaires et collecteurs ou artisans on rencontre des gens d'origines divers avec une clientèle constituée dans l'ensemble de maliens et d'autres africains. Les expatriés se rencontrent surtout au niveau de l'artisanat où ils viennent pour la maroquinerie, les masques et les bijoux. La plupart des dépositaires sont de nationalités maliennes et guinéennes.

Les sous – produits dans l'ensemble sont plus consommés dans la médecine traditionnelle que dans d'autres domaines. Les prix très substantiels poussent toujours les dépositaires à faire des commandes auprès des collecteurs qui se rendent dans toutes les Aires Protégées du Mali et principalement dans la RBBB qui se trouve seulement à une centaine de kilomètre de Bamako, **Kolokani, Diéma**, Kita et Kati.

Le paradoxe au niveau de ces marchés c'est le fait que ces marchands se croient toujours permis en ce moment se sentent autorisés et ne s'acquittent d'aucun paiement de taxes ni à l'Etat ni aux Communes encore moins aux Parcs et Réserves de Faune. La DRCN du District de Bamako qui doit surveiller tous ces marchés se rend très timidement avec pour contraintes par ce que les agents sont régulièrement menacés.

Tableaux 2. Aperçu sur les filières d'exploitation des produits de la faune autour de la RBBB et au niveau des marchés

Espèces	Autoconsommation	Commerce	Parties utilisées en Médecine Traditionnelle							Maladies soignées	Autres Utilisations	Destination	
			Viande Cerveau	Os	Peaux	Graisse	Estomac	Intes	Plumes Griffes				
Hippopotame	xxxx	x	x								Hoquet (dents)	Dents Incisives (trophée)	Bko-Kita-Kati
Hippotrague	xxxx	xxx	x		x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Cobe défassa	xxxx	xxx	x		x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Bubale	xxxx	xxx	x		x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Guib harnaché	xxxx	xxxx	x		x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Rédunca	xxxx	xxx	x		x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Céphalophe Grimm	xxxx	xxx	x		x						Crises infantiles	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Ourébi	xxxx	xxx			x			x			Douleur gastrique (Sécrétion estomac)	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Céphalophe flancs roux	xxxx	xxx			x							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Oryctérope	xxxx	xxx						x			Gastriques	Main (magie)	Bko-Kita-Kati
Porc - épïc	xxxx	xxxx						x		xx	Douleurs gastriques		
Phacochère	xxxx	xxx	x								Onchocercose et Méningite	Incisives (trophée)	Bko-Kita-Kati
Lion	xxxx	x	xxx		x	x				x	Entorse, fracture	Urine otide	Bko-Kita-Kati
Panthère		x	xxx		x					x		Incisives (trophée)	Bko-Kita-Kati
Hyène tachetée		x			xxx			x				Museau (poison)	Bko-Kita-Kati
Hyène rayée		x			xxx			x				Museau (poison)	Bko-Kita-Kati
Chacal	x	x	x	x	xx						Epilepsie (viande)		Bko-Kita-Kati
Civette	x	x			xxxx							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Genette	x	x			xxxx							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Babouin	x	x	x		xx						Epilepsie, Onchocercose (crâne)		Bko-Kita-Kati
Patas	x	x	x		xxx						Epilepsie – Méningite - Fièvre jaune		Bko-Kita-Kati
Vervet	x	x	x								Stimule la lactation		Bko-Kita-Kati
Crocodile	xxxx	xxx	x		xxxx					x	Furoncle	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Python	xxxx	xxx	x		xxxx	x					Entorse, fracture	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Cobra noir	x	xxxx	x		xxxx							Maroquinerie	Bko-Kita-Kati

Tableaux 3. Aperçu sur les filières d'utilisation des produits de la faune autour de la RBBB et au niveau des marchés

Espèces	Autoconsommation	Commerce	Parties utilisées en Médecine Traditionnelle							Maladies soignées	Autres Utilisations	Destination	
			Viande Cerveau	Os	Peaux	Graisse	Estomac	Intestin	Plumes Griffes				
Vipère heurtante	x	x	x		x						Fièvre jaune	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Varan du Nil	x	x			x	x					Impuissance sexuelle	Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Pintade	x	x										Maroquinerie	Bko-Kita-Kati
Grand Calao	x	x											Bko-Kita-Kati
Francolin	x	x	x								Fièvre jaune		Bko-Kita-Kati
Petit Calao	x	x											Bko-Kita-Kati

Légendes: xxxx

xxxx

xx

x

Tableaux 4. Les prix de certains sous - produits de la faune de la RBBB au niveau des marchés du District de Bamako.

Espèces	Prix Unitaires autour de la RBBB		Les Machés des Communes II – III – IV du District de Bamako						OBSERVATIONS
	Parties de l'animal	Prix Unitaire	Commune II	Commune III	Commune IV	Parties de l'animal	Prix Unitaire 100 cm2	Parties de l'animal	
Hippotrague	Gigot	3500 - 5000	Peau	350	Peau	300	Peau	350	
Guib Harnaché	Gigot - Patte	2500 - 3000	Peau	350	Peau	300	Peau	350	
Redunca	Gigot – Patte de derrière	750 - 1000	Peau Cornes	350 1500	Peau Cornes	300 850	Peau Cornes	350 1250	
Céph.F.Roux	Patte de derrière	750 - 1000	Peau	300	Peau Cornes	300 850	Peau Cornes	300 850	
Céph.Grimm	Patte de derrière	750 - 1000	Peau Cornes	300 1250	Peau Cornes	300 1250	Peau Cornes	300 1300	
Ourebi	Patte de derrière	750 - 800	Peau Cornes	300 1250	Peau Cornes	250 1250	Peau Cornes	300 1250	
Phacochère	Patte de derrière Entier	1750 - 3500	Défenses	500 – 750	Défenses	500 – 750	Défenses	500 – 750	La religion fait que cet animal est moins prisé
Lion			Peau Crâne	500 – 600 4500 - 5000	Peau Crâne	500 – 600 4500 - 5000	Peau -	500 – 600 -	
Panthère			Peau Crâne	600 4500 - 5000	Peau Crâne	500 5000	Peau -	500 – 600 -	
Hyène Tachetée			Peau Crâne	600 1.5000	Peau Crâne	600 1.5000	Peau -	500-600 -	
Hyène rayée			Peau Crâne	500 12.500	Peau Crâne	500 12.500	Peau -	500-600 -	
Serval			Peau	700	Peau	500- 600	Peau	700	
Ratel			Peau	1000	Peau	850	Peau	850-1000	
Chacal			Peau Crâne	350 1000	Peau Crâne	350 1250	Peau -	350 -	
Babouin			Crâne	3500 - 4000	Crâne	3500 - 4000	Crâne	3000 - 4000	

1.11. La dégradation des habitats de la faune

Le constat général qui se dégage c'est que l'ensemble des habitats de la RBBB est menacé partout. L'état des ressources décrit ci – dessous fait apparaître une situation inquiétante au niveau de toutes les composantes. A l'état actuel les causes de la dégradation sont d'ordre naturelles et anthropiques.

3) Les causes naturelles

La sécheresse est un phénomène qui bouleverse les équilibres naturels, pouvant entraîner de graves conséquences sur le milieu (faune, flore, hommes). Le désert avance aujourd'hui de 5km par an, sur un front de 2.000km. Cette disparition plus ou moins irréversible de la végétation est la conséquence de plusieurs facteurs qui ont pour noms la modification du climat de la planète et la baisse des précipitations. Celles – ci sont peu bénéfiques en temps normal à cause de la brièveté de la saison des pluies et du caractère court et violent des précipitations.

Les causes anthropiques

Le territoire de la boucle du Baoulé est soumis à une compétition croissante entre l'homme, le bétail domestique et l'animal sauvage pour l'exploitation des ressources naturelles.

1. Pressions humaines :

La RBBB est actuellement soumise à de très fortes pressions humaines. Ces pressions proviennent des populations sédentaires (qui ne cessent d'augmenter –2,5% par an), ainsi que des populations nomades (bergers transhumants maures et peuls). Des transhumants ont été vus et viennent du Sahel Occidental (Kayes, Nioro) et le Nord Est (Nara, Dily), du Delta Central (Mopti, et du septentrion malien (Gao, Tombouctou) avec leurs troupeaux. Leur fréquence et les séjours demeurent de plus en plus nombreux et plus longtemps.

L'agriculture est itinérante et de caractère semi - permanent. La superficie totale cultivée est de 2.600 ha. Les principales cultures concernent le mil et le sorgho (de 450 à 875kg/ha), le maïs et l'arachide (de 500 à 1.000KG/ha). Actuellement dans la zone on constate un déficit céréalier du aux moyens rudimentaires de travail et la sécheresse. De plus en plus des conflits d'occupation de l'espace opposent les agriculteurs aux bergers. Les cultivateurs sédentaires se plaignent régulièrement des dégâts causés aux cultures et aux forêts par les troupeaux transhumants, composés de dizaines de milliers de zébus maures et peuls, des moutons et des chèvres. L'afflux des troupeaux dans cette zone est de plus en plus important.,

en relation avec une désertification grandissante, obligeant les éleveurs nomades à se rendre coupables d'incursion dans les blocs intégralement protégés, à la recherche d'eau et de pâturage. Cela crée un conflit ouvert entre les éleveurs transhumants et les agents forestiers.

Il en découle une augmentation excessive des dégâts forestiers (mutilation, défrichements, émondage, feux de brousse) sur les ressources végétales de la RBBB. Les statistiques de la base de données durant la dernière décennie donnent :

- 386 cas de délits de mutilation avec plus de 822 haches et coupes - coupes saisis,
- 35 cas de nouveaux défrichements avec plus de 565 ha de superficie défrichée ;

Cette situation entraîne un processus de désertification au niveau de la RBBB, toute chose qu'il faut rapidement de stopper, dans l'intérêt même des populations qui en dépendent.

Au delà des aspects ci – dessus évoqués, il existe d'autres problèmes écologiques dans les zones tampons, les zones à multiples usages et même dans certaines parties de la RBBB qui mériteraient d'être sérieusement surveillés par la direction de la RBBB, il s'agit entre autres de:

- la convoitise de nouvelles terres de cultures (les défrichements permanents dans les zones tampons) ;
- la collecte de produits forestiers (bois, plantes, gibier) par les populations sédentaires ;
- l'augmentation des effectifs de troupeaux transhumants ;
- la prolongation des temps de séjour de plu en plus dans la réserve ;
- la circulation des armes de chasse dans les Réserves de Faune
- la fréquence des feux de brousse ;
- la prolifération et l'implantation permanente des hameaux de culture sur les parcours de la faune ;

1.2. Statut de la diversité faunique de la RBBB

1.2.1. Situation des ressources fauniques dans la RBBB

1.12. Les espèces animales disparues de la RBBB

- l'éléphant (*Loxodonta africana*) Sama
- l'éland de Derby (*Taurotragus derbianus derbianus*)

- le buffle nain (*Syncerus cafer nanus*) Sigui /sigo ;
- la girafe (*Giraffa camelopardalis reticulata*) Ntilé
- le cob de Buffon (*Kobus kob*) Son ;
- le crocodile du Nil (*Crocodilus niloticus*) Bama.

II. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS DU BRACONNAGE SUR LES RESSOURCES FAUNIQUE ET HALIEUTIQUES DE LA RBBB

2.1. Impact du braconnage sur la faune

Pendant toute la durée de la mission, le braconnage est apparu comme l'élément principal qui a toujours eu des impacts négatifs sur le milieu naturel, l'homme et tout son développement socio-économique, culturel et éducatif. Ses impacts négatifs dans toutes leurs dimensions ont toujours porté des effets écologiques majeurs irréversibles sur l'ensemble des réserves naturelles que sur les espèces protégées ou en voie de disparition dans la RBBB.

La présence des transhumants et des braconniers perturbent énormément la faune sauvage et fait fuir la faune vers les zones reculées. Le RURGS (Octobre 1980) a décrié la présence des animaux domestiques dans le Parc National de la Boucle du Baoulé.

La présence des hameaux de culture greffée à l'explosion démographique et l'utilisation des feux de brousse qui sont visibles sur tout le long du Complexe contribuent au changement de comportement des animaux sauvages. Le stress ne fait que s'agrandir et la faune ne fait que se retirer de plus en plus dans les endroits reculés tout en s'exposant de nouveau aux braconniers.

A travers les résultats des travaux d'inventaire dans les quadras, la distance de fuite est de plus en plus grande, la confiance n'existe plus entre les hommes et la faune ce qui rend impossible la mise en œuvre du « Plan d'aménagement ». Au rythme actuel le développement touristique devient de plus en plus totalement difficile dans les Réserve de Faune de la RBBB. Tous les grands animaux spectaculaires ont cessé d'apparaître visuellement et l'OPNBB ne peut plus planifier aucune activité touristique tant qu'il n'y a pas de remontée biologique et de présence de points d'eau permanents.

2.1. Méthode d'identification, d'analyse des impacts du braconnage sur le potentiel faunique

La détermination et l'évaluation des impacts ont été faites à travers les enquêtes et les interviews et cela à partir de l'importance du braconnage sur les ressources fauniques et halieutiques.

L'importance en elle même repose sur l'utilisation de cinq (5) critères qui sont :

- La nature de l'impact ;
- la valeur de la ressource affectée;
- l'intensité de la perturbation ;
- la dimension ou l'étendue de l'impact ;
- la durée de l'impact.

Le tableau ci-après récapitule la qualification retenue pour ces critères.

1.1.1 Description des critères

1.1.1.1 Nature de l'impact

La nature d'un impact peut être positive, négative ou indéterminée :

- Un impact positif engendre une amélioration (remontée biologique) de la ressource (faune ou flore) de l'écosystème ou Aire Protégée affectée par l'activité (chasse, pêche, élevage, agriculture, exploitation du bois etc.....);
- un impact négatif contribue à sa dégradation ;
- Un impact indéterminé est un impact qui ne peut être classé comme positif ou négatif ou encore qui présente à la fois des aspects positifs ou négatifs.

1.1.1.2. Valeur de la composante touchée par l'impact

Chaque composante d'un écosystème ou d'un espace naturel récepteur possède une valeur qui lui est propre résultant d'une valeur intrinsèque et d'une valeur extrinsèque qui contribuent à la valeur globale ou intégrée.

La valeur intrinsèque s'établit à partir des caractéristiques inhérentes de la composante du milieu, en faisant référence à sa rareté, son unicité, de même qu'à sa sensibilité.

La valeur extrinsèque d'une composante d'un écosystème ou d'un espace naturel est plutôt évaluée à partir de la perception ou de la valorisation attribuée par la population ou la société en général.

1.1.13. Intensité de la dégradation

L'intensité de la dégradation est fonction de l'ampleur des modifications observées sur la composante (faune et flore) de l'écosystème touché par une activité menée par les communautés riveraines de l'Aire Protégée ou encore des perturbations qui en découleront.

Une faible intensité par exemple, est associée à un impact ne provoquant que de faibles modifications à la ressource visée, ne remettant pas en cause son utilisation, ses caractéristiques et sa qualité.

Un impact de moyenne intensité engendre des dégradations de la ressource de l'écosystème touché qui modifient son utilisation, ses caractéristiques ou sa qualité.

Enfin, une forte intensité est associée à un impact qui résulte en des modifications importantes de la ressource de l'écosystème, qui se traduisent par des différences également importantes au niveau de son utilisation, de ses caractéristiques ou de sa qualité.

1.1.14. Dimension ou étendue de l'impact

L'étendue de l'impact fait référence au rayon d'action ou à sa portée, c'est-à-dire, à la distribution spatiale de la répercussion.

Un impact peut être d'étendue ponctuelle, lorsque ses effets sont très localisés dans l'espace, soit qu'ils se limitent à une zone bien circonscrite et de superficie restreinte comme par exemple, quelques mètres carrés en cas de pollution par déversement accidentel d'hydrocarbures pendant les travaux.

Un impact ayant une dimension ou une étendue locale touchera une zone, un habitats(écosystème) ou une population (humaine, animale ou végétale) plus étendue. Finalement, un impact d'étendue régionale se répercuterait sur l'ensemble de la zone de distribution et parfois au-delà sur le territoire national.

1.1.1.5. Durée de l'impact

Un impact peut être qualifié de temporaire ou de permanent :

- Un impact temporaire peut s'étendre sur quelques jours, semaines, mois, mais doit être associé à la notion de réversibilité ;
- un impact permanent a un caractère d'irréversibilité et est observé de manière définitive ou à très long terme.

1.1.1.6. Importance de l'impact

L'importance d'un impact, qu'elle soit de nature positive ou négative, est déterminée d'après l'évaluation faite à partir des critères énoncés précédemment.

Ainsi, l'importance de l'impact est fonction de la valeur accordée à la ressource touchée, de son intensité, de son étendue, mais également de sa durée. L'importance est en fait proportionnelle à ces quatre (4) critères spécifiques définis, plus haut. Elle sera qualifiée de faible, de moyenne ou de forte.

Il peut arriver qu'il soit impossible de déterminer l'importance de l'impact, soit par manque de connaissances précises par exemple ou par ce que l'impact peut à la fois être positif ou négatif.

Le tableau ci-dessous présente la grille permettant d'évaluer l'importance de l'impact.

2.2. Grille d'analyse des impacts du braconnage sur les ressources fauniques et halieutiques de la RBBB

L'identification de l'impact du braconnage sur la faune a été faite à partir des questions réponses collectées auprès des communautés vivant autour des Réserves du Badinko, Fina et Kongosambougou. Pour chaque étape il a été procédé à la catégorisation en rapport avec les degrés de spéculations qui influencent (impacts) les ressources fauniques et halieutiques, entre autres :

- les impacts positifs (effets bénéfiques) qui entraînent une certaine amélioration de l'écosystème ou l'Aire, des conditions liées à l'avenir d'une ressource naturelle (faune ou flore) ou qui modifient ces derniers de manière favorable ou désirable ;
- les impacts négatifs non significatifs (impacts mineurs) qui ne causeraient aucun changement important dans l'écosystème ou l'Aire affecté ou dans les conditions sociales, économiques et culturelles liées à l'exploitation de la ressource affectée (faune, halieute (poisson));
- les impacts négatifs significatifs (impacts majeurs) pouvant être atténués et qui risquent de causer une dégradation ou une détérioration importante sur les ressources de la RBBB (écosystèmes parcourus,) les conditions socio - économiques et culturelles affectées ;

L'identification des impacts prend la forme d'une grille où chaque interrelation identifiée représente un impact probable d'un élément de la spéculation exercée (source d'impact) sur une ou plusieurs ressources naturelles de l'écosystème ou l'Aire concernée.

1.2 Détermination des composantes du milieu

Les composantes du milieu (ou récepteurs d'impacts) susceptibles d'être affectées par le braconnage, correspondent quant à elles, aux éléments sensibles de la zone d'étude, c'est-à-dire à ceux susceptibles d'être modifiés de façon significative par les activités (ou sources d'impacts) dans la RBBB comme :

- les milieux physiques et biologiques (végétation, habitats fauniques...);
- les milieux humains tels les activités économiques, la santé publique, l'emploi, l'élevage, la production agricole, les conditions de vie des femmes rurales, la qualité de vie des populations riveraines...

Dans la description des critères d'évaluation abordée au paragraphe précédent, la valeur globale de composante environnementale a été décrite.

En fonction de la sensibilité des milieux concernés, les recommandations et les attentes exprimées par les populations concernées, les services techniques et les ONGs, nous avons arrêté, de façon subjective et intuitive, la valeur globale des composantes du milieu répertoriée dans le tableau suivant.

Tableau 14: Valeur des ressources faunique affectées par le braconnage

Composante du milieu	Valorisation proposée
Faune sauvage	Forte
Sols	Forte
Eaux de surface	Forte
Végétation (Pâturage)	Forte
Emploi	Moyenne
Artisanat et Culture	Moyenne
Tourisme et activités culturelles et sportives	Moyenne

Les données récoltées auprès des différents intervenants et les services techniques autour des Blocs de Badinko, Fina et Kongosambougou font apparaître deux catégories d'impacts du braconnage, à savoir :

- les impacts sur le milieu biophysique de la faune (habitats, sol, faune, flore, eaux) ;
- les impacts sur le milieu humain (aspects socio-économiques, culturels etc...)

1.2.1 Impacts du braconnage sur la faune et le milieu physique et biologique

1.2.1.2. Impacts sur la faune et son habitat

Les différentes directions qui se sont succédées à la tête de la RBBB avaient en face une population totalement incapable de composer avec elle tant que quelques spécimens d'animaux pouvaient être exploités au risque de leur vie. Les sols de l'habitat de la faune considérés comme les plus riches sont alors envahis comme un eldorado pour l'agriculture, l'élevage sédentaire, la coupe du bois. Et partout des hameaux de culture se formèrent et se transformèrent en villages accueillent annuellement les transhumants en provenance du Sahel occidental et de la Mauritanie. Les confréries des chasseurs autorités traditionnelles de gestion locale ne sont pas suffisamment mises à contribution en faveur de la conservation de la diversité biologique en général et la faune en particulier de la RBBB.

Les activités variées des braconniers ont sérieusement perturbé la distribution spatiale et le comportement de la faune sauvage du complexe Boucle du Baoulé. C'est un véritable fléau dont toutes les couches sont impliquées. La RBBB constitue pour elles un centre d'approvisionnement de la viande de brousse. La chasse se pratique en toutes saisons, mais selon la Confrérie des chasseurs la saison sèche est celle indiquée pour les sorties. Plusieurs espèces d'antilopes sont en voie de disparition, tandis que d'autres demeurent faiblement représenté dans les endroits difficiles d'accès.

Les résultats obtenus après le dépouillement des fiches donnent les réponses suivantes :

- la régression de la densité de la faune ;
- le retranchement de la faune vers les zones reculées ;
- les changements de mœurs de la faune (diurne à nocturne)
- la destruction des écosystèmes parcourus par la faune (habitats : pâturages, points d'eau, salines);
- l'insécurité alimentaire;
- la prolifération des armes légères;
- la multiplication de zoonoses dans la zone;
- la pauvreté;
- le manque d'emploi;
- le développement du commerce de viande sauvage et de trophées;
- les conflits inter – communautaires (transhumants/agriculteurs; chasseurs étrangers/ pouvoir traditionnel local);
- Les conflits démographiques et écologiques (agriculteurs/faune sauvage et population /biodiversité).

Tableau 20 : Évaluation des impacts du braconnage sur la faune et le milieu physique et biologique

Milieu	Élément environnemental	Impacts	Critères	Évaluation
Faune sauvage et Habitats	Grande faune	-Régression de la densité -Destruction des habitats -Retranchement de la faune ; - changements de mœurs de la faune (diurne à nocturne)	Nature	Négatif
			Valeur composante	Forte
			Intensité	Forte
			Étendue	Ensemble de la RBBB
			Durée	Permanente
			Importance impact	Forte
	Moyenne Faune	-Régression de la densité -Destruction des habitats -Retranchement de la faune ; - changements de mœurs de la faune (diurne à nocturne) ; - Perturbation	Nature	Négatif
			Valeur composante	Forte
			Intensité	Ensemble de la RBBB
			Étendue	Permanente
			Durée	Forte
			Importance impact	Forte
	Petite Faune	-Régression de la densité -Destruction des habitats -Retranchement de la faune ; - changements de mœurs de la faune (diurne à nocturne) ; - Disparition de certains	Nature	Négatif
			Valeur composante	Forte
			Intensité	Forte
			Étendue	Ensemble de la RBBB
			Durée	Permanente
			Importance impact	Forte
	Avifaune	-Destruction des habitats -Retranchement de la faune ; - changements de sites ; - Disparition	Nature	
			Valeur composante	
Intensité			Forte	
Étendue			Ensemble de la RBBB	
Durée			Permanente	
Importance impact			Moyennement forte	
Reptiles	-Destruction des habitats - changements de sites ; - Disparition	Nature		
		Valeur composante		
		Intensité		
		Étendue		
		Durée		
		Importance impact	Moyennement forte	

Le parcage des animaux et les feux de brousse autour des points d'eau contribuent énormément à la dégradation des ressources végétales et entraînent systématiquement l'érosion hydrique. Les sédiments qui seront évacués par les eaux contribuent au comblement des bras de fleuves et des rivières existantes dans la zone. Comme impact visible du phénomène c'est surtout la présence de terrain nu et pauvre incapable de laisser infiltrer l'eau d'où le recul de la nappe phréatique.

Tableau 17 : Évaluation des impacts sur les eaux de surface

Milieu	Élément environnemental	Impact	Critères	Évaluation	Commentaires
Eaux de surface	Quantité de la ressource	Diminution de la quantité	Nature	Négative	
			Valeur composante	Forte	
			Intensité	Forte	
			Étendue	Ponctuelle	
			Durée	Temporaire	
			Importance impact	Moyenne à forte	
	Pollution	Risque de dégradation de la qualité	Nature	Négative	Dégradation de la qualité des eaux de surface par les eaux de ruissellement souillées par les déchets solides et liquides
			Valeur composante	Forte	
			Intensité	Faible	
			Étendue	Ponctuelle	
			Durée	Temporaire à permanente	
			Importance impact	Faible	
	Erosion hydrique	-Lessivage, -Sédimentation des points d'eau	Nature	Positive	
			Valeur composante	Forte	
			Intensité	Moyenne	
Étendue					
Durée			Temporaire		
Importance impact			Forte		

1.2.2. Impacts du braconnage sur les formations naturelles de la RBBB

La zone de la RBBB fait partie de celle où la conservation traditionnelle de la diversité biologique est l'une des plus anciennes. Le milieu a été très riche en essences forestières des savanes africaines. Le tapis graminé est en général dominé par *Hyparrhenia spp* et *Andropogon ssp* très recherchés par le bétail domestique. Autour de la RBBB, les savanes arbustives à combretacées sont celles qui ont subi plusieurs formes de dégradation anthropiques. Pendant les passages du bétail transhumant autour des points d'eau et dans certaines écosystèmes provoquera un tassement local des sols et un appauvrissement en couverture basale de graminée. Cela a un impact visuel sur les formations naturelles et contribue à la formation de terres nues et pauvres par l'érosion éolienne et hydrique. En somme, l'impact de la présence du bétail sur les sols est direct et négatif et d'apparition immédiate.

Les passages réguliers des braconniers et des transhumants ont toujours **perturbé** les formations naturelles dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé. Pour bien voir le gibier ou attirer la faune, les braconniers et transhumants ont toujours procédé à la mise des feux qui poussent les animaux à abandonner les habitats en se réfugiant ailleurs. Plusieurs d'entre eux notamment les jeunes sont pris entre les feux. Dans l'emprise de la RBBB et les zones tampons les repousses de la végétation herbacée brûlée deviennent des pièges qui incitent les mammifères herbivores à sortir du complexe. Compte tenu de la faible densité de la faune et la disparition d'un nombre important, la dégradation du couvert végétal de la RBBB, les actions (feux de brousse, défrichage, abattage des arbres) auront d'une manière générale des impacts permanents sur la faune et les formations naturelles (habitats).

Tableau : Évaluation des impacts sur la végétation

Milieu	Élément environnemental	Impacts	Critères	Évaluation
Végétation	Formation ligneuse	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction de ligneux ; - Concurrence avec le bétail domestique ; - Réduction des essences recherchées par la faune ; - Assèchement des points d'eau. 	Nature	Négative
			Valeur composante	Forte
			Intensité	Forte
			Étendue	Ensemble de la RBBB
			Durée	Permanente
			Importance impact	Forte
	Formation herbacée	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction de graminées annuelles et pérennes ; - Faible densité de la couverture basale ; - Dégradation des espaces pastoraux. 	Nature	Négative
			Valeur composante	Forte
			Intensité	Forte
			Étendue	Ensemble de la RBBB
			Durée	Permanente
			Importance impact	Forte

Bilan des impacts du braconnage et des mesures d'atténuation dans la RBBB

Tableau : Impacts du braconnage et mesures d'atténuation sur la RBBB

Formes de Braconnage	Impacts Potentiels Négatifs	Mesures d'atténuation à préconiser ou Recommandations
Braconnage local	<ul style="list-style-type: none"> - Forte pression sur les écosystèmes parcourus par la faune, - Occupation et dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Disparition des ressources fauniques ; - Retrait de la faune vers les zones reculées de la faune ; - Perturbation du cadre de vie de la faune par l'introduction du bétail domestique ; - Pollution et perturbation de l'habitat (plans d'eau) de la piscifaune ; - Insécurité alimentaire ; - Régression de mammifères spectaculaires pour attirer le tourisme - Pauvreté - Conflits sociaux avec l'occupation de terres privées ; - Prolifération et circulation de petites armes légères ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines ; - Former les communautés rurales à l'élevage de petits mammifères (Ranching); - Promouvoir la gestion communautaire autour de la RBBB ; - Mettre en place des Comités Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) ; - Déplacer les hameaux de culture autour de la RBBB ; - Interdire le parcage des animaux domestiques autour des points d'eau et des salines ; - Aménager des couloirs de transhumance ; - Interdiction formelle des feux de brousse par brûlage résidus désherbage dans les limites de la RBBB ; - Interdiction stricte de circulation de petites armes et de munition non autorisées ; - Créer des activités génératrices de revenu ; - Aménager suivant les normes internationales les infrastructures d'accueil.
Braconnage citadin	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Risque important de circulation des chasseurs dans les écosystèmes parcourus par la faune; - Risque important d'exploitation forestière frauduleuse des écosystèmes parcourus par la faune ; - Risque de transmission de maladies infectieuses entre le bétail domestique et la faune sauvage ; - Non respect des us et coutumes de la confrérie des chasseurs ; - Démotivation des agents de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines à ne plus héberger les chasseurs étrangers et les transhumants; - Equiper les agents en moyens d'intervention (véhicule, armements, matériels d'observation) ; - Solliciter l'appui des autorités administratives et communales autour de la RBBB ; - Mettre en place des panneaux de signalisation et des barrières de contrôle ; - Valoriser les pratiques et connaissances traditionnelles ; - Récompenser les agents pour les efforts de protection de la faune et de son habitat.

Bilan des impacts du braconnage et des mesures d'atténuation sur la RBBB

Tableau : Impacts du braconnage et mesures d'atténuation sur la RBBB (suite)

Formes de Braconnage	Impacts Potentiels Négatifs	Mesures d'atténuation à préconiser ou Recommandations
Braconnage étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Disparition des ressources fauniques ; - Retrait de la faune vers les zones reculées et exposition à d'autres prédateurs; - Non respect des us et coutumes de la confrérie des chasseurs ; - Perturbation du cadre de vie de la faune par l'introduction du bétail domestique ; - Prolifération et circulation de petites armes légères. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines à ne plus héberger les chasseurs étrangers et les transhumants; - Mettre en place des Comités Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) ; - Renforcer les capacités d'intervention de l'OPNBB (véhicule, armements, matériels d'observation) ; - Contrôler le calendrier de mis à feu précoces et l'aménagement des pare-feux autour et dans la RBBB; - Procéder à une mission anti – braconnage de grande envergure avec l'armée.
Braconnage commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des textes législatifs et réglementaires nationaux et internationaux de conservation de la faune ; - Prolifération du commerce des espèces menacées et inscrites sur la livre rouge de l'UICN ; - Développement du braconnage et commerce international des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les populations locales ; - Enseigner et former les populations sur les thèmes relatifs aux Réserves de la Biosphère, la CITES, Ramsar, CMS, UICN ; - Former les agents à l'identification des spécimens vivants et des trophées des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES ; - Former les agents à l'identification des spécimens vivants et des trophées des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES.

III. LES MISSIONS DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA RESERVE DE LA BISPOHERE DE LA BOUCLE DU BAIOULE

3.1. Le personnel de protection

Le personnel de l'OPNBB au nombre de 48 agents toute catégorie confondue est extrêmement insuffisant pour un complexe couvrant une superficie totale de 2.647.000 ha. Actuellement il n'y a que 27 agents seulement qui sont en permanence impliqués dans la surveillance et la protection des ressources naturelles du complexe (les Aires Protégées, les zones tampons et les zones de transition). Ceci revient à dire que chaque agent doit normalement surveiller et protéger une superficie de 98.037 ha alors que la norme établie par l'UICN est de 5.000 ha /agent.

3.2. Les moyens de protection

Le Parc auto de la Réserve de la Biosphère présente la plus grande vétusté d'engins jamais vue depuis la création du Parc National de la Boucle du Baoulé. Sur un total de dix neuf (19) véhicules que disposait la direction, on ne compte que cinq (5) seulement en fonctionnement. Et sur ces cinq (5) véhicules un seul (1) octroyé sur financement du FSP 2000 – 130 serait en très bon état. Dans le même cadre, le FSP 2000 – 130 est venu souffler une bouffée d'oxygène dans les poumons du système de surveillance en fournissant des engins individuels aux agents de l'OPNBB. Les motos Yamaha DT 125 amorties sont remplacées par des motos Honda CG 125 neuves.

Pour les travaux d'aménagement des pistes, la direction de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé effectuera difficilement cette activité dans les années à venir vue que le seul grader 120 qu'elle dispose il y a plus de 15 ans est tombé en panne depuis 2001.

Au plan équipements militaires les armements du personnel de surveillance et de protection de la Réserve de la Biosphère sont totalement vétustes. Si, tous les agents se trouvent dotés en arme, il leur manque des munitions et d'armes collectives pour mener des patrouilles anti – braconnage.

3.3. Les délits et procès verbaux de 1995 à 2004

La recrudescence du braconnage a surtout évolué entre 1978 et 1999 avec l'aggravation de la sécheresse dans le Sahel occidental du Mali. Les populations totalement désœuvrées par les séquelles de la sécheresse n'avaient pas d'autres recours que les ressources naturelles autant victimes par la calamité. Pour satisfaire ainsi leurs besoins protéiniques, la faune sauvage et son habitat sont ciblés.

Les statistiques enregistrées au niveau de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé font apparaître de 1995 à 2005,délits etProcès verbaux élaborés. Les transaction perçues 'élèvent à

L'analyse des tableaux fait apparaître la régression du braconnage durant ces dernières années. Cela s'explique surtout par le renforcement des capacités à travers la dotation des agents en moto et surtout par la rareté du gibier dans RBBB.

Tableau 3 : Situation des délits constatés dans la RBBB de 1995 à 2004

ANNEE	NATURE DES DELITS ET NOMBRE DE PV												Observations
	Braconnage		Mutilation		Feux de brousse		Défrichement		Occupation illicite des Aires Protégées		Exploitation frauduleuse		
	Nb délits	PV	Nb délits	PV	Nb délits	PV	Nb délits	PV	Nb délits	PV	Nb délits	PV	
1995													
1996													
1997													
1998													
1999		21		13		1		1		-		-	
2000		20		36		1		-		-		1	
2001		1		34		3		-		-		-	
2002		3		36		2		3		-		2	
2003		3		26		1				4		0	
2004		0		11		5		0		11		4	
TOTAL													

IV. STRATEGIE DE CONSERVATION DES ESPECES ANIMALES

3.1. Stratégies de conservation des espèces animales rares dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé;

3.2. Stratégies de conservation des espèces animales abondantes dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé;

3.3. Stratégies de conservation des espèces animales en voie d'extinction dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé;

3.4. Analyse des recommandations et des attentes exprimées par les populations, les services techniques et les ONGs

i. Préoccupations et attentes des populations et des collectivités locales

Les principales recommandations formulées par les populations et les collectivités concernées ont porté essentiellement sur les problèmes liés au braconnage, la disparition de la faune, la dégradation des habitats en termes de :

- restauration de la faune et des écosystèmes parcourus ;
- promotion et gestion de l'élevage communautaire de petits ruminants et de la volaille sauvage pour le développement de la sécurité alimentaire autour de la RBBB;
- création et aménagement des points d'eau ;
- aménagement des parcours pastoraux ;
- formation des chasseurs à l'élevage de petits ruminants et de la volaille sauvage ;
- création d'emplois et d'opportunités en matière de gestion de la faune ;

- création et la dynamisation des comités de surveillance (éco – gardes) ;
- renforcement des capacités d'intervention de la RBBB contre le braconnage, les feux de brousse et la transhumance ;

Compte tenu de la situation actuelle, la mission estime que pour réduire le braconnage et permettre un développement intégré et durable des ressources naturelles de la RBBB, il s'avère indispensable de satisfaire rapidement autant que faire ce peut les points ci- dessous:

- Renforcer les capacités d'intervention et gestion de la RBBB et ses zones périphériques ;
- instaurer un cadre de gestion des ressources naturelles capables d'assurer des retombées économiques garantes de leur durabilité ;
- créer des emplois locaux ;
- initier des activités génératrices de revenus durables capables de renforcer l'économie familiale, locale des communautés riveraines de la RBBB;
- faciliter l'écoulement des produits agricoles ;
- désenclaver les zones locale et régionale.
- promouvoir l'élevage communautaire de petits ruminants ;
- dynamiser les comités de surveillance (éco- gardes) et les confréries des chasseurs et les impliquer dans la protection des ressources fauniques et halieutiques de la RBBB.

ii. Préoccupations et recommandations des services techniques et des ONGs

Les principales recommandations formulées par les Services Techniques et les ONGs ont concerné :

- Leur implication en termes de communication, d'échanges et de renforcement de leur capacité pour une meilleure gestion des ressources naturelles ;
- le développement du partenariat sous régional pour un partage d'expérience dans le domaine de la préservation des écosystèmes fragiles ;
- les interventions financières de l'UNESCO, le GEF et le Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre des mesures de conservation environnementale, particulièrement au niveau de la RBBB et dans les écosystèmes parcourus par la faune.

Tableau N° : Les groupes cibles rencontrés et interviewés

Lieu	Bloc de la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé	Groupes interviewés	
Cercle de Kita	Bloc Badinko	Mambiry	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs de villages - Conseil communal - Associations des chasseurs - Administration locale - SCN - Agents de l'OPNBB - Pêcheurs - Autres personnes ressources
		Gougnougagna	
		Namala	
		Moromoro	
		Souranzan	
		Toumouto	
		Madina	
		Kita	
Sébékoro			
Cercle de Négouéla	Bloc Fina	Faladiè	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs de villages - Conseil communal - Associations des chasseurs - Administration locale - Agents de l'OPNBB - Autres personnes ressources
		Daban	
Cercle de Kolokani	Bloc Kongosambougou	Missira	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs de villages - Conseil communal - Associations des chasseurs - Administration locale - SCN - Boutiquiers - Agents de l'OPNBB - Autres personnes ressources
		Kolokani	
		Djidiéni	
		Djoumara	
		Torodo	
		Sagabara	
		Flabougou	
District Bamako	Marchés Communes II-III-IV	NGolonina	<ul style="list-style-type: none"> - Anciens Directeurs de l'OPNBB - Anciens cadres sortants de l'OPNBB - Staff technique de l'OPNBB - Artisans (Maison des Artisans de Bamako) - Commerçants ambulants de produits de la faune dans les marchés de NGolonina (Bomboli), Dibida, Médine, Djikoroni Para, Lafiabougou - Autres personnes ressources
		Dibida	
		Médine	
		Djikoroni Para	
		Lafiabougou	
		Maison Artisans	

Tableau N°1 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc Badinko (Secteur de Madina)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Mahamane Oumarou MAIGA	Chef de Poste OPNBB	Mambiri	
2	Bakary DIARRA	Agent Poste OPNBB	Mambiri	
3	Baye DIAKITE	Chef de village	Mambiri	
4	Baye DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
5	Mody DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
6	Magan SISSOKO	Cultivateur	Mambiri	
7	Adama DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
8	Sékou DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
9	Mamadou SANGARE	Cultivateur	Mambiri	
10	Bôh DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
11	Cheicknè SANGARE	Cultivateur	Mambiri	
12	Madou DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
13	Dougoutigui DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
14	Balla DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
15	Zoumana DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
16	Garan SISSOKO	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
17	Mani – Balla DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
18	Django CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
19	Namakè TOUNKARA	Chasseur	Gougnougagna	
20	Boubacar SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
21	Fanégué KEITA	Cultivateur	Gougnougagna	
22	Faguimba CAMARA	Chef du hameau	Gougnougagna	
23	Hamed Tidjani SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
24	Baba CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
25	Daouda SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
26	Djiby CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
27	Badian KEITA	Maire	Namala	
28	Niomby KEITA	2 ^{ème} Adjoint Maire	Namala	
29	Baba COULIBALY	Conseiller	Namala	
30	Koulountou FOFANA	Régisseur	Namala	
31	Sidy Mohamed COULIBALY	Secrétaire Général	Souranzan Toumouto	
32	Mady FOFANA	3 ^{ème} Adjoint	Souranzan Toumouto	
33	Mamadou COULIBALY	Conseiller Communal	Souranzan Toumouto	
34	Moussa SISSOKO	Chef SCN	Kita	
35	Oumar BENGALY	Chef Antenne	Sébékoro	
36	Morykè KONATE	Président Ass Chasseurs	Sébékoro	
37	Nouhoum KONATE	Cultivateur	Sébékoro	
38	Bakary DIAKITE	1 ^{er} Adjoint Maire	Madina	
40	Ngolo TRAORE	Président Chasseur	Madina	
41	Diadouba DIAKITE	Chef de village	Madina	
42	Mariko KEITA	Cultivateur	Madina	
43	Toumani DIAKITE	Cultivateur	Madina	
44	Djigui TRAORE	Cultivateur	Madina	
45	Tièmoko TRAORE	Cultivateur	Madina	
46	Mamadou KANTE	Ancien Cuisinier OPNBB	Madina	
47	Ballan SISSOKO	Cultivateur	Madina	
48	Ballafing BALLO	Forgeron	Madina	
49	Youssef SIMPARA	Régisseur Mairie	Madina	
50	Boubacar BARRY	Boucher	Madina	

**Tableau N°2: Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc Badinko (Secteur de Madina) (suite)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
51	Ntossama DIARRA	Chef de village	Moromoro	
52	Harouna DIARRA	Menuisier	Moromoro	
53	Namakè DIARRA	Cultivateur	Moromoro	
54	Waly KANTE	Chasseur	Moromoro	
55	Fousseyni DIARRA	Enseignant à la retraite	Moromoro	
56	Kolèba KANTE	Président des Chasseurs	Moromoro	
57	Cheicknè KANTE	Cultivateur	Moromoro	
58	Oumar BENGALY	Chef Antenne Conser Nature	Sébékoro	
59	Moriké KONATE	Président des Chasseurs	Sébékoro	
60	Nouhoum KONATE	Cultivateur	Sébékoro	
61	Souleymane KEITA	Maire	Sébékoro	

**Tableau N°3 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc de Fina (Secteur de Faladiè)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Daflo TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
2	Dossegué TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
3	Ngolo TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
4	Claude TRAORE	Chasseur/Cultivateur	Faladiè	
5	Jean Baptiste DIARRA	Chasseur/Cultivateur	Faladiè	
6	Christophe TRAORE	Chasseur / Cultivateur	Faladiè	
7	Kassim SOUMAORO	2 ^{ème} Adjoint Maire	Faladiè	
8	Nouhoum TRAORE	Maire	Faladiè	
9	Bishoulbaba T.Ould KAGNASSY	Chef Secteur OPNBB	Faladiè	
10	Sayon COULIBALY	Chef Poste Central OPNBB	Faladiè	
11	Laurent DIARRA	Cultivateur	Faladiè	
12	Boubacar BAH	Conseiller Communal	Faladiè	
13	Kassim DIARRA	Cultivateur	Faladiè	
14	Gérôme Kya BERTHE	Agent OPNBB	Faladiè	
15	Pathé OUOLOGUEM	Ancien agent OPNBB	Faladiè	
16	Babou TRAORE	Secrétaire Général	Daban	
17	Bakary Doh TRAORE	Vice. Président/Ass chasseur	Daban	
18	Maridiè BAGAYOKO	Forgeron/ Chasseur	Daban	
19	Ganègué TRAORE	Chasseur	Daban	
20	François TRAORE	Cultivateur	Daban	
21	Konimba COULIBALY	Adjt Président CVGRN	Daban	

**Tableau N°4 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc de Kongosambougou (Secteur de Missira)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Sokona Mayi FOFANA	Chef de village	Missira	
2	Hiyon FOFANA	Chasseur	Missira	
3	Diawoye FOFANA	Conseiller	Missira	
4	Yayé Makan FOFANA	Conseiller	Missira	
5	Hamady DIARRA	Chasseur	Missira	
6	Sangoumè TOURE	Cultivateur	Missira	
7	Balla DIARRA	Conseiller	Missira	
8	Kassoum DIARRA	Cultivateur	Missira	
9	Waassa Mayi FOFANA	Cultivateur	Missira	
10	Binké TOURE	Cultivateur	Missira	
11	Baba DIARRA	Cultivateur	Missira	
12	Mamadou DIARRA	Président des chasseurs	Missira	
13	Mary DANGNOKO	Cultivateur	Missira	
14	Maténé FOFANA	Chef Poste Central OPNBB	Missira	
15	Abdoulaye DIALLO	Chef Secteur OPNBB	Missira	
16	Fabilé TRAORE	Chasseur	Missira	
17	Madou TRAORE	Chasseur	Missira	
18	Danséni COULIBALY	Chasseur	Missira	
19	Mazé TRAORE	Chasseur	Missira	
20	Bourou FOFANA	Chasseur	Missira	

**Tableau N°5 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc de Kongosambougou (Secteur de Djoumara)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Bandjougou dit Amadou TRAORE	Chef de village	Torodo	
2	Bakary TRAORE	Chasseur	Torodo	
3	Makan TRAORE	Conseiller/ Chasseur	Torodo	
4	Sadio SIDIBE	Eleveur	Torodo	
5	Kouyé TRAORE	Cultivateur	Torodo	
6	Modibo TRAORE	Chasseur	Torodo	
7	Bassy COULIBALY	Cultivateur	Torodo	
8	Diarra TRAORE	Cultivateur	Torodo	
9	Dipa MAGASSA	Chef de village	Sagabara	
10	Bakouyé MAGASSA	Cultivateur	Sagabara	
11	Lassana DIARRA	Cultivateur	Sagabara	
12	Guimba DIARRA	Cultivateur	Sagabara	
13	Kouyé MAGASSA	Cultivateur	Sagabara	
14	Balla DIARRA	Cultivateur/ Chasseur	Sagabara	
15	Sidy DIALLO	Eleveur	Sagabara	
16	Brahima DIALLO	Eleveur	Sagabara	
17	Issa SOW	Eleveur	Sagabara	
18	Souleye DIALLO	Eleveur	Sagabara	
19	Souleymane DJAROUA	Cultivateur	Sagabara	
20	Djonké TRAORE	Cultivateur	Sagabara	
21	Bouyagui DIALLO	Eleveur	Sagabara	

**Tableau N°6 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc de Kongosambougou (Secteur de Djoumara) suite**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Drissa Kolon COULIBALY	Sous – Préfet	Djoumara	
2	Daouda DOUMBIA	CHEF Secteur OPNBB	Djoumara	
3	Donyan dit Banyan FOFANA	Président des Chasseurs	Djoumara	
4	Moussa KEITA	Chasseur	Djoumara	
5	Bakary DIARRA	Chasseur	Djoumara	
6	Hamidou BOLLY	Eleveur/chasseur	Djoumara	
7	Amadou BOCOUM	Stagiaire/CFPF Tabacoro	Djoumara	

**Tableau N°7 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain
Bloc de Kongosambougou (Commune de Djidiéni)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Tiamba TRAORE	Maire	Djidiéni	
2	Modibo TRAORE	1 ^{ER} Adjoint au Maire	Djidiéni	
3	Sékou DIARRA	2 ^{ème} Adjoint au Maire	Djidiéni	
4	Makan KOUMA	3 ^{ème} Adjoint au Maire	Djidiéni	
5	Mamadou Youssouf COULIBALY	Secrétaire Général	Djidiéni	
6	Oumar Dabory MAIGA	Chef Antenne Cons Nature	Djidiéni	
7	Bandjougou TRAORE	Président des Chasseurs et Chambre Agricult	Djidiéni	
8	Amadou SOW	Eleveur /Membre Chambre Agriculture	Djidiéni	
9	Lassina TRAORE	Directeur Ecole	Djidiéni	
10	Mme KANE Korotoumo TRAORE	Conseiller - communal	Djidiéni	
11	Birama TRAORE	Agriculteur/ Conseiller - Maire	Djidiéni	
12	Dotien TRAORE	Conseiller - communal	Djidiéni	
13	Bakary TRAORE	Cultivateur	Djidiéni	

**Tableau N°6 : Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB
Bloc Badinko**

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Eléphant				x	x	x x x	x	x	x	x	
2	Hippopotame		x			x x	x x	x	x	x	x	
3	Eland de Derby				x	x x	x x x	x	x x	x x	x x	
4	Buffle				x	x x	x x x	x	x x	x x	x x	
5	Girafe				x	x	x x x	x	x x	x	x x	
6	Hippotrague		x			x x	x x x	x	x x	x x	x x	
7	Cob défassa			x		x x	x x x	x	x x	x x	x x	
8	Bubale			x		x x	x x x	x	x x	x x	x x	
9	Cob de Buffon			x		x x	x x x	x	x x	x x	x x	
10	Guib Harnaché	x				x x	x x x	x	x x	x x	x x	
11	Rédunca		x			x x	x x x	x	x x	x x	x x	
12	Gazelle à front roux	x				x x	x x x	x	x x	x x	x x	
13	Céphalophe de Grimm	x				x x	x x x	x	x x	x x	x x	
14	Céphalophe à flancs roux		x			x x	x x x	x	x x	x x	x x	
15	Ourébi		x			x x	x x x	x	x x	x x	x x	
16	Phacochère	x				x x	x x	x	x x	x x	x	
17	Oryctérope		x			x x	x x x	x	x x	x x	x	
18	Porc - épic	x				x x	x x x	x	x x	x x	x	
19	Babouin	x				x	x x x	x	x x	x	x	
20	Patas	x				x	x	x	x x	x	x	
21	Vervet	x				x	x	x	x x	x	x	
22	Galago du Sénégal		x			x	x	x	x x	x	x	
23	Lion		x			x	x x x	x	x x	x x	x	
24	Panthère		x			x	x x x	x	x x	x x	x	
25	Hyène tachetée		x			x	x x	x	x x	x	x	
26	Hyène rayée		x			x	x x	x	x x	x	x	
27	Chacal	x				x	x x x	x	x x	x	x	
28	Caracal		x			x	x x x	x	x x	x x	x	
29	Lycaon			x		x	x x x	x	x x	x x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

Tableau N°7: Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB (suite)
Bloc Badinko

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Serval		x			x	x x x		x x x	x	x x	
2	Ratel		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
3	Civette	x				x	x x x	x	x x	x	x	
4	Genette	x				x	x x x	x	x x	x	x	
5	Chat Sauvage	x				x	x x x	x	x x	x	x	
6	Mangouste Ichneumon	x				x	x x	x	x	x	x	
7	Crocodile du Nil		x			x	x x x	x	x	x x	x	
8	Python Sebae		x			x	x x x	x	x x	x	x	
9	Python Régius		x			x	x x x	x	x x	x	x	
10	Varan du Nil	x				x	x x	x	x	x	x	
11	Varan de Savane		x			x	x x	x	x	x	x	
12	Cobra Noir	x				x	x	x	x	x	x	
13	Vautours sp			x		x	x	x x x	x x x	x x	x	
14	Grand Calao		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
15	Serpentaire		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
16	Grande Outarde		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
17	Petite Outarde		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
18	Marabout			x		x x	x	x	x x	x	x	
19	Aigle pêcheur		x			x x	x	x	x	x	x	
20	Petit Calao	x				x	x	x	x	x	x	
21	Tourterelles sp	x				x	x	x	x	x	x	
22	Perroquet Youyou	x				x	x	x	x	x	x	
23	Perruche à Collier	x				x	x	x	x	x	x	
24	Grand Duc	x				x	x	x	x	x	x	
25	Canard Armé		x			x x	x	x	x	x	x	
26	Canard siffleur		x			x x	x	x	x	x	x	
27	Ombrette	x				x	x	x	x	x	x	
28	Cigogne Noire		x			x x	x	x	x x x	x	x	
29	Milan Noir	x				x	x	x	x	x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

**Tableau N°8 : Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB
Bloc Fina**

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Eléphant				x	x	x x x x	x	x	x	x	
2	Hippopotame		x			x x	x x x	x	x	x	x	
3	Eland de Derby				x	x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
4	Buffle				x	x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
5	Girafe				x	x	x x x x	x	x x	x	x x x	
6	Hippotrague		x			x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
7	Cob défassa			x		x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
8	Bubale			x		x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
9	Cob de Buffon			x		x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
10	Guib Harnaché	x				x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
11	Rédunca		x			x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
12	Gazelle à front roux		x			x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
13	Céphalophe de Grimm	x				x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
14	Céphalophe à flancs roux		x			x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
15	Ourébi		x			x x	x x x	x	x x	x x	x x x	
16	Phacochère	x				x x	x x x	x	x x	x x	x x x	
17	Oryctérope		x			x x	x x x x	x	x x	x x	x x x	
18	Porc - épic	x				x x	x x x x	x	x x	x x	x	
19	Babouin	x				x	x	x	x x	x	x	
20	Patas	x				x	x	x	x x	x	x	
21	Vervet	x				x	x	x	x x	x	x	
22	Galago du Sénégal		x			x	x	x	x x	x	x	
23	Lion		x			x	x x x x	x	x x	x x	x	
24	Panthère			x		x	x x x x	x	x x	x x	x	
25	Hyène tachetée		x			x	x x	x	x x	x	x	
26	Hyène rayée		x			x	x x	x	x x	x	x	
27	Chacal	x				x	x x x	x	x x	x	x	
28	Caracal		x			x	x x x x	x	x x	x x	x	
29	Lycaon			x		x	x x x	x	x x	x x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

Tableau N°8: Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB (suite)
Bloc Fina

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Serval		x			x	x x x x		x x x	x	x x	
2	Ratel		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
3	Civette	x				x	x x x x	x	x x	x	x	
4	Genette	x				x	x x x x	x	x x	x	x	
5	Chat Sauvage	x				x	x x x	x	x x	x	x	
6	Mangouste Ichneumon	x				x	x x	x	x	x	x	
7	Crocodile du Nil		x			x	x x x x	x	x	x x	x	
8	Python Sebae		x			x	x x x x	x	x x	x	x	
9	Python Régius		x			x	x x x x	x	x x	x	x	
10	Varan du Nil	x				x	x x	x	x	x	x	
11	Varan de Savane		x			x	x x	x	x	x	x	
12	Cobra Noir	x				x	x	x	x	x	x	
13	Vautours sp			x		x	x	x x x	x x x	x x	x	
14	Grand Calao		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
15	Serpentaire		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
16	Grande Outarde		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
17	Petite Outarde		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
18	Marabout			x		x x	x	x	x x	x	x	
19	Aigle pêcheur		x			x x	x	x	x	x	x	
20	Petit Calao	x				x	x	x	x	x	x	
21	Tourterelles sp	x				x	x	x	x	x	x	
22	Perroquet Youyou	x				x	x	x	x	x	x	
23	Perruche à Collier	x				x	x	x	x	x	x	
24	Grand Duc	x				x	x	x	x	x	x	
25	Canard Armé		x			x x	x	x	x	x	x	
26	Canard siffleur		x			x x	x	x	x	x	x	
27	Ombrette	x				x	x	x	x	x	x	
28	Cigogne Noire		x			x x	x	x	x x x	x	x	
29	Milan Noir	x				x	x	x	x	x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

Tableau N°9 : Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB
Bloc Kongosambougou

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Eléphant				x	x xx	x x x x	x	x	x	x	
2	Hippopotame			x		x xx	x x x	x	x	x	x	
3	Eland de Derby				x	x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
4	Buffle				x	x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
5	Girafe				x	xxx	x x x x	x	x xx	x	x x x	
6	Hippotrague		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
7	Cob défassa			x		x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
8	Bubale			x		x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
9	Cob de Buffon			x		x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
10	Guib Harnaché	x				x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
11	Rédunca		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
12	Gazelle à front roux		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
13	Céphalophe de Grimm		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
14	Céphalophe à flancs roux		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
15	Ourébi		x			x xx	x x x	x	x xx	x x	x x x	
16	Phacochère	x				x xx	x x x	x	x xx	x x	x x x	
17	Oryctérope		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x x x	
18	Porc - épic	x				x xx	x x x x	x	x xx	x x	x	
19	Babouin	x				xx	x	x	x xx	x	x	
20	Patas	x				xx	x	x	x xx	x	x	
21	Vervet	x				xx	x	x	x xx	x	x	
22	Galago du Sénégal		x			xx	x	x	x xx	x	x	
23	Lion		x			xx	x x x x	x	x xx	x x	x	
24	Panthère			x		xx	x x x x	x	x xx	x x	x	
25	Hyène tachetée		x			xx	x x	x	x xx	x	x	
26	Hyène rayée		x			xx	x x	x	x xx	x	x	
27	Chacal	x				xx	x x x	x	x xx	x	x	
28	Caracal		x			xx	x x x x	x	x xx	x x	x	
29	Lycaon			x		xx	x x x	x	x xx	x x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

Tableau N°10: Situation de la Faune Sauvage et les facteurs de régression par Bloc dans la RBBB (suite)
Bloc Kongosambougou

N°	Espèces	Situation actuelle				Facteurs de Régression						Observations
		Abond	Rare	Disparu	Eteint	Sèch	Braco	Défric	Feux	Démog	Transh/Parcage	
1	Serval		x			x xx	x x x x		x x x	x	x x	
2	Ratel		x			x xx	x x x x	x	x x x	x	x	
3	Civette	x				x xx	x x x x	x	x xx	x	x	
4	Genette	x				x xx	x x x x	x	x xx	x	x	
5	Chat Sauvage	x				x xx	x x x	x	x xx	x	x	
6	Mangouste Ichneumon		x			x xx	x x	x	x xx	x	x	
7	Crocodile du Nil		x			x xx	x x x x	x	x xx	x x	x	
8	Python Sebae		x			x	x x x x	x	x xx	x	x	
9	Python Régius		x			x	x x x x	x	x x	x	x	
10	Varan du Nil	x				x	x x	x	x	x	x	
11	Varan de Savane		x			x	x x	x	x	x	x	
12	Cobra Noir	x				x	x	x	x	x	x	
13	Vautours sp			x		x	x	x x x	x x x	x x	x	
14	Grand Calao		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
15	Serpentaire		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
16	Grande Outarde		x			x	x x x x	x	x x x	x	x	
17	Petite Outarde		x			x	x x x	x	x x x	x	x	
18	Marabout			x		x x	x	x	x x	x	x	
19	Aigle pêcheur		x			x x	x	x	x	x	x	
20	Petit Calao	x				x	x	x	x	x	x	
21	Tourterelles sp	x				x	x	x	x	x	x	
22	Perroquet Youyou	x				x	x	x	x	x	x	
23	Perruche à Collier	x				x	x	x	x	x	x	
24	Grand Duc	x				x	x	x	x	x	x	
25	Canard Armé		x			x x	x	x	x	x	x	
26	Canard siffleur		x			x x	x	x	x	x	x	
27	Ombrette	x				x	x	x	x	x	x	
28	Cigogne Noire		x			x x	x	x	x x x	x	x	
29	Milan Noir	x				x	x	x	x	x	x	

NB : Ces facteurs sont les plus communiqués par les services techniques et les populations autour de la RBBB.

Bilan des impacts du braconnage et des mesures d'atténuation dans la RBBB

Tableau : Impacts du braconnage et mesures d'atténuation sur la RBBB

Formes de Braconnage	Impacts Potentiels Négatifs	Mesures d'atténuation à préciser ou Recommandations
Braconnage local	<ul style="list-style-type: none"> - Forte pression sur les écosystèmes parcourus par la faune, - Occupation et dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Disparition des ressources fauniques ; - Retrait de la faune vers les zones reculées de la faune ; - Perturbation du cadre de vie de la faune par l'introduction du bétail domestique ; - Pollution et perturbation de l'habitat (plans d'eau) de la piscifaune ; - Insécurité alimentaire ; - Régression de mammifères spectaculaires pour attirer le tourisme - Pauvreté - Conflits sociaux avec l'occupation de terres privées ; - Prolifération et circulation de petites armes légères ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines ; - Former les communautés rurales à l'élevage de petits mammifères (Ranching); - Promouvoir la gestion communautaire autour de la RBBB ; - Mettre en place des Comités Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) ; - Déplacer les hameaux de culture autour de la RBBB ; - Interdire le parcage des animaux domestiques autour des points d'eau et des salines ; - Aménager des couloirs de transhumance ; - Interdiction formelle des feux de brousse par brûlage résidus désherbage dans les limites de la RBBB ; - Interdiction stricte de circulation de petites armes et de munition non autorisées ; - Créer des activités génératrices de revenu ; - Aménager suivant les normes internationales les infrastructures d'accueil.
Braconnage citadin	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Risque important de circulation des chasseurs dans les écosystèmes parcourus par la faune; - Risque important d'exploitation forestière frauduleuse des écosystèmes parcourus par la faune ; - Risque de transmission de maladies infectieuses entre le bétail domestique et la faune sauvage ; - Non respect des us et coutumes de la confrérie des chasseurs ; - Démotivation des agents de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines à ne plus héberger les chasseurs étrangers et les transhumants; - Equiper les agents en moyens d'intervention (véhicule, armements, matériels d'observation) ; - Solliciter l'appui des autorités administratives et communales autour de la RBBB ; - Mettre en place des panneaux de signalisation et des barrières de contrôle ; - Valoriser les pratiques et connaissances traditionnelles ; - Récompenser les agents pour les efforts de protection de la faune et de son habitat.

Bilan des impacts du braconnage et des mesures d'atténuation dans la RBBB

Tableau : Impacts du braconnage et mesures d'atténuation sur la RBBB (Suite)

Braconnage étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des habitats (pâturage, points d'eau et salines) ; - Disparition des ressources fauniques ; - Retrait de la faune vers les zones reculées et exposition à d'autres prédateurs; - Non respect des us et coutumes de la confrérie des chasseurs ; - Perturbation du cadre de vie de la faune par l'introduction du bétail domestique ; - Prolifération et circulation de petites armes légères. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les communautés riveraines à ne plus héberger les chasseurs étrangers et les transhumants; - Mettre en place des Comités Villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVGRN) ; - Renforcer les capacités d'intervention de l'OPNBB (véhicule, armements, matériels d'observation) ; - Contrôler le calendrier de mis à feu précoces et l'aménagement des pare-feux autour et dans la RBBB; - Procéder à une mission anti – braconnage de grande envergure avec l'armée.
----------------------------	--	--

Bilan des impacts du braconnage et des mesures d'atténuation sur la RBBB

Tableau : Impacts du braconnage et mesures d'atténuation sur la RBBB (suite)

Formes de Braconnage	Impacts Potentiels Négatifs	Mesures d'atténuation à préconiser ou Recommandations
Braconnage commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des textes législatifs et réglementaires nationaux et internationaux de conservation de la faune ; - Prolifération du commerce des espèces menacées et inscrites sur la livre rouge de l'UICN ; - Développement du braconnage et commerce international des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les populations locales ; - Enseigner et former les populations sur les thèmes relatifs aux Réserves de la Biosphère, la CITES, Ramsar, CMS, UICN ; - Former les agents à l'identification des spécimens vivants et des trophées des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES ; - Former les agents à l'identification des spécimens vivants et des trophées des spécimens inscrits à l'Annexe I et II de la CITES.

Les Personnes Ressources rencontrées

L'étude sur l'impact du braconnage en cette période hivernale ne pouvait atteindre ses objectifs sans la contribution des personnes ressources rencontrées. Ainsi en essayant de suivre l'itinéraire soumis par la direction de la RBBB, les experts ont pu rencontrer et échanger malgré le temps hivernal sacré avec :

- Les autorités administratives locales (Sous – Préfets, Chefs de Services, et autres agents);
 - les Maires et les Elus Communaux ;
 - les Chefs de Villages et conseillers villageois ;
 - la Confrérie des chasseurs de toutes les localités sillonnées.

Partout où la mission a passé, malgré l'impératif du temps, les experts ont toutefois reçu un très bon accueil, une disponibilité et une franche collaboration des personnes ressources rencontrées. Toutes les interventions ont surtout été axées sur les TDR de l'étude avec quelques ricochées sur des questions subsidiaires relatives à l'occupation de l'espace par les populations, les diverses spéculations, le statut actuel des ressources naturelles et leurs modes d'exploitation, le rôle de l'administration et des populations, les recommandations pour une bonne durabilité.

Pour motiver les différents protagonistes, des conseils et des documents relatifs à la faune et son habitat, la connaissance des statuts de protection ont été fournis aux populations, aux autorités locales et communales et aux agents par les experts.

1. Tableau N°1 : Liste des Personnes Ressources rencontrées

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Adresse actuelle	Observations
1	Yaya N. TAMBOURA	Ancien directeur de l'OPNBB		
2	Moroukoro NIARE			
3	Idrissa KONE			
4	Baïkoro FOFANA			
5	Djiriba TRAORE			
6	Mamadou KANE			
7	Alfousseyni SEMEGA			
8	Moriba DOUMBIA			
9	Mamadou OUATTARA			
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Tableau N°2 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc Badinko (Secteur de Madina)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Mahamane Oumarou MAIGA	Chef de Poste OPNBB	Mambiri	
2	Bakary DIARRA	Agent Poste OPNBB	Mambiri	
3	Baye DIAKITE	Chef de village	Mambiri	
4	Baye DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
5	Mody DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
6	Magan SISSOKO	Cultivateur	Mambiri	
7	Adama DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
8	Sékou DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
9	Mamadou SANGARE	Cultivateur	Mambiri	
10	Bôh DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
11	Cheicknè SANGARE	Cultivateur	Mambiri	
12	Madou DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
13	Dougoutigui DIAKITE	Cultivateur	Mambiri	
14	Balla DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
15	Zoumana DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
16	Garan SISSOKO	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
17	Mani – Balla DIAKITE	Chasseur/Cultivateur	Mambiri	
18	Django CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
19	Namakè TOUNKARA	Chasseur	Gougnougagna	
20	Boubacar SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
21	Fanégué KEITA	Cultivateur	Gougnougagna	
22	Faguimba CAMARA	Chef du hameau	Gougnougagna	
23	Hamed Tidjani SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
24	Baba CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
25	Daouda SAYATTA	Pêcheur	Gougnougagna	
26	Djiby CAMARA	Cultivateur	Gougnougagna	
27	Badian KEITA	Maire	Namala	
28	Niomby KEITA	2 ^{ème} Adjoint Maire	Namala	
29	Baba COULIBALY	Conseiller	Namala	
30	Koulountou FOFANA	Régisseur	Namala	
31	Sidy Mohamed COULIBALY	Secrétaire Général	Souranzan Toumouto	
32	Mady FOFANA	3 ^{ème} Adjoint	Souranzan Toumouto	Comité Environneme
33	Mamadou COULIBALY	Conseiller Communal	Souranzan Toumouto	
34	Moussa SISSOKO	Chef SCN	Kita	
35	Oumar BENGALY	Chef Antenne	Sébékoro	
36	Morykè KONATE	Président Ass Chasseurs	Sébékoro	
37	Nouhoum KONATE	Cultivateur	Sébékoro	
38	Bakary DIAKITE	1 ^{er} Adjoint Maire	Madina	
40	Ngolo TRAORE	Président Chasseur	Madina	
41	Diadouba DIAKITE	Chef de village	Madina	
42	Mariko KEITA	Cultivateur	Madina	
43	Toumani DIAKITE	Cultivateur	Madina	
44	Djigui TRAORE	Cultivateur	Madina	
45	Tièmoko TRAORE	Cultivateur	Madina	
46	Mamadou KANTE	Ancien Cuisinier OPNBB	Madina	
47	Ballan SISSOKO	Cultivateur	Madina	
48	Ballafing BALLO	Forgeron	Madina	
49	Youssouf SIMPARA	Régisseur Mairie	Madina	
50	Boubacar BARRY	Boucher	Madina	

Tableau N°3: Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc Badinko (Secteur de Madina) (suite)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
51	Ntossama DIARRA	Chef de village	Moromoro	
52	Harouna DIARRA	Menuisier	Moromoro	
53	Namakè DIARRA	Cultivateur	Moromoro	
54	Waly KANTE	Chasseur	Moromoro	
55	Fousseyni DIARRA	Enseignant à la retraite	Moromoro	
56	Kolèba KANTE	Président des Chasseurs	Moromoro	
57	Cheicknè KANTE	Cultivateur	Moromoro	
58	Oumar BENGALY	Chef Antenne Conser Nature	Sébékoro	
59	Moriké KONATE	Président des Chasseurs	Sébékoro	
60	Nouhoum KONATE	Cultivateur	Sébékoro	
61	Souleymane KEITA	Maire	Sébékoro	

Tableau N°4 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc de Fina (Secteur de Faladiè)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Daflo TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
2	Dossegué TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
3	Ngolo TRAORE	Cultivateur	Faladiè	
4	Claude TRAORE	Chasseur/Cultivateur	Faladiè	
5	Jean Baptiste DIARRA	Chasseur/Cultivateur	Faladiè	
6	Christophe TRAORE	Chasseur / Cultivateur	Faladiè	
7	Kassim SOUMAORO	2 ^{ème} Adjoint Maire	Faladiè	
8	Nouhoum TRAORE	Maire	Faladiè	
9	Bishoulbaba T.Ould KAGNASSY	Chef Secteur OPNBB	Faladiè	
10	Sayon COULIBALY	Chef Poste Central OPNBB	Faladiè	
11	Laurent DIARRA	Cultivateur	Faladiè	
12	Boubacar BAH	Conseiller Communal	Faladiè	
13	Kassim DIARRA	Cultivateur	Faladiè	
14	Gérôme Kya BERTHE	Agent OPNBB	Faladiè	
15	Pathé OUOLOGUEM	Ancien agent OPNBB	Faladiè	
16	Babou TRAORE	Secrétaire Général	Daban	
17	Bakary Doh TRAORE	Vice. Président/AssChasseur	Daban	
18	Maridiè BAGAYOKO	Forgeron/ Chasseur	Daban	
19	Ganègué TRAORE	Chasseur	Daban	
20	François TRAORE	Cultivateur	Daban	
21	Konimba COULIBALY	Adjt Président CVGRN	Daban	

Tableau N°5 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc de Kongosambougou (Secteur de Missira)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Sokona Mayi FOFANA	Chef de village	Missira	
2	Hiyon FOFANA	Chasseur	Missira	
3	Diawoye FOFANA	Conseiller	Missira	
4	Yayé Makan FOFANA	Conseiller	Missira	
5	Hamady DIARRA	Chasseur	Missira	
6	Sangoumè TOURE	Cultivateur	Missira	
7	Balla DIARRA	Conseiller	Missira	
8	Kassoum DIARRA	Cultivateur	Missira	
9	Waassa Mayi FOFANA	Cultivateur	Missira	
10	Binké TOURE	Cultivateur	Missira	
11	Baba DIARRA	Cultivateur	Missira	
12	Mamadou DIARRA	Président des chasseurs	Missira	
13	Mary DANGNOKO	Cultivateur	Missira	
14	Maténé FOFANA	Chef Poste Central OPNBB	Missira	
15	Abdoulaye DIALLO	Chef Secteur OPNBB	Missira	
16	Fabilé TRAORE	Chasseur	Missira	
17	Madou TRAORE	Chasseur	Missira	
18	Danséni COULIBALY	Chasseur	Missira	
19	Mazé TRAORE	Chasseur	Missira	
20	Bourou FOFANA	Chasseur	Missira	

Tableau N°6 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc de Kongosambougou (Secteur de Djoumara)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Bandjoukou dit Amadou TRAORE	Chef de village	Torodo	
2	Bakary TRAORE	Chasseur	Torodo	
3	Makan TRAORE	Conseiller/ Chasseur	Torodo	
4	Sadio SIDIBE	Eleveur	Torodo	
5	Kouyé TRAORE	Cultivateur	Torodo	
6	Modibo TRAORE	Chasseur	Torodo	
7	Bassy COULIBALY	Cultivateur	Torodo	
8	Diarra TRAORE	Cultivateur	Torodo	
9	Dipa MAGASSA	Chef de village	Sagabara	
10	Bakouyé MAGASSA	Cultivateur	Sagabara	
11	Lassana DIARRA	Cultivateur	Sagabara	
12	Guimba DIARRA	Cultivateur	Sagabara	
13	Kouyé MAGASSA	Cultivateur	Sagabara	
14	Balla DIARRA	Cultivateur/ Chasseur	Sagabara	
15	Sidy DIALLO	Eleveur	Sagabara	
16	Brahima DIALLO	Eleveur	Sagabara	
17	Issa SOW	Eleveur	Sagabara	
18	Souleye DIALLO	Eleveur	Sagabara	
19	Souleymane DJAROUA	Cultivateur	Sagabara	
20	Djonké TRAORE	Cultivateur	Sagabara	
21	Bouyagui DIALLO	Eleveur	Sagabara	

Tableau N°7 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc de Kongosambougou (Secteur de Djoumara) suite**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Drissa Kolon COULIBALY	Sous – Préfet	Djoumara	
2	Daouda DOUMBIA	CHEF Secteur OPNBB	Djoumara	
3	Donyan dit Banyan FOFANA	Président des Chasseurs	Djoumara	
4	Moussa KEITA	Chasseur	Djoumara	
5	Bakary DIARRA	Chasseur	Djoumara	
6	Hamidou BOLLY	Eleveur/chasseur	Djoumara	
7	Amadou BOCOUM	Stagiaire/CFPF Tabacoro	Djoumara	

Tableau N°8 : Liste des Personnes Ressources rencontrées lors des sorties de terrain**Bloc de Kongosambougou (Commune de Djidiéni)**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Observations
1	Tiamba TRAORE	Maire	Djidiéni	
2	Modibo TRAORE	1 ^{ER} Adjoint au Maire	Djidiéni	
3	Sékou DIARRA	2 ^{ème} Adjoint au Maire	Djidiéni	
4	Makan KOUMA	3 ^{ème} Adjoint au Maire	Djidiéni	
5	Mamadou Youssouf COULIBALY	Secrétaire Général	Djidiéni	
6	Oumar Dabory MAIGA	Chef Antenne Cons Nature	Djidiéni	
7	Bandjougou TRAORE	Président des Chasseurs et Chambre Agricult	Djidiéni	
8	Amadou SOW	Eleveur /Membre Chambre Agriculture	Djidiéni	
9	Lassina TRAORE	Directeur Ecole	Djidiéni	
10	Mme KANE Korotoumo TRAORE	Conseiller – communal	Djidiéni	
11	Birama TRAORE	Agriculteur/ Conseiller – Maire	Djidiéni	
12	Dotien TRAORE	Conseiller – communal	Djidiéni	
13	Bakary TRAORE	Cultivateur	Djidiéni	

CONCLUSION

Lorsque les experts entamaient l'étude, le temps n'était pas du tout en leur faveur. Grâce à la cohésion et la participation de toutes les personnes ressources, les autorités administratives locales et communales et les services techniques, la mission a pu bien se dérouler tout en répondant aux objectifs prévus.

Un important travail a été fait à partir des recherches bibliographiques et les séries de rencontres souvent très ennuyantes lorsqu'on sait que l'hivernage commençait à s'installer dans certaines localités. Malgré le facteur temps, nous reconnaissons qu'il y avait un engouement, une mobilisation et surtout une disponibilité de tous les acteurs rencontrés.

Les experts qui ont fouiné toutes les localités susceptibles d'avoir des impacts sur les ressources fauniques et halieutiques, trouvent que le braconnage continuera de sévir dans la RBBB et ses limites naturelles tant que des dispositions ne seront pas prises pour satisfaire les recommandations formulées par certaines populations, les autorités administratives et communales, les services techniques locaux et les ONGs.

Le braconnage étranger qui se pratique très peu maintenant dans les localités à cause de la faible densité de la faune, néanmoins une surveillance plus aigüe serait indiquée contre le braconnage local. Les espèces animales qui sont menacées de disparition étant inscrites sur la liste rouge de l'UICN, le Mali se doit de tout mettre en œuvre pour leur réhabilitation. Plusieurs des spécimens exposés dans les marchés intérieurs étant inscrites sur les annexes de la CITES, leur commerce autorisé ne fera qu'encourager les braconniers à continuer leur travail sans relâche.

Il est temps que le Gouvernement du Mali, change totalement de fusil d'épaule en choisissant de s'orienter vers un développement et une valorisation stricte des ressources naturelles de la RBBB pour que celles – ci puissent lutter à armes égales avec d'autres priorités d'aménagement du territoire.

1.1. ANNEXE

ABREVIATIONS ET ACRONYMES UTILISES

AMCFE	: Association Malienne pour la Conservation de la Faune et de son Habitat
AP	: Aire Protégée
CMDT	: Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
DNAER	: Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural
DNCN	: Direction (ou Directeur) Nationale de la Conservation de la Nature
DRCN	: Direction (ou Directeur) Régionale de la Conservation de la Nature
IEC	: Information, Education, Communication
MDRE	: Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
MEA	: Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OPNBB	: Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RBBB	: Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé
RURGS	: Recherche pour l'Utilisation Rationnelle du Gibier au Sahel
SCN	: Service de la Conservation de la Nature
SLACAER	: Service Local d'Appui Conseil à l'Aménagement et à l'Équipement Rural
STP/CIGQE	: Secrétariat Technique Permanent chargé des Questions environnementales
TDR	: Termes de Référence
UICN	: Union Mondiale pour la Nature

2. BIBLIOGRAPHIE

- **AMCFE, (1995).** Rapport d'Exécution du Projet « Contribution à la Connaissance des Ressources Biologiques de la Réserve de Faune du Bafing »- Mission d'Etude du Milieu et de Sensibilisation des Populations. Doc non publié - Bamako ;
- **CASPARY. H – U (1997) :** Le Potentiel d'un Aménagement Faunique dans la RéserveFaune du Bafing (Région de Kayes, Mali) Etat actuel et Proposition de Gestion. 69 pp Doc non publié.
- **CASPARY H-U, MERTENS. D Anne et NIAGATE. B (1998) :** Les « Possibilités d'une exploitation durable des ressources fauniques dans la Réserve de Faune du Bafing » Doc non publié.
- **DUVALL. C & NIAGATE. B (1996) :** Inventaire préliminaire des mammifères, des Oiseaux et des Reptiles de l'Aire de la Réserve de Faune du Bafing. 122 pp. Doc non publié – Bamako ;
- **DORTS. J & DANDELLOT. P, (1973) :** Guide des Grands Mammifères d'Afrique. Ed Delachaux et Niestle – Neuchâtel, Paris ;
- **GIRARD. O, (1998) :** Echassiers, Canards et Limicoles de l'Ouest Africain ;
- **HALTHENORTH. Th. & DILLER. H (1985) :** Mammifères d'Afrique et de Madagascar – Neuchâtel et Paris ;
- **MALGRAS . Denis R.P. (1992) :** Arbres et arbustes guérisseurs des savanes Maliennes – Karthala , Paris ;
- **MDRE/DNAER/OPNBB/PNUD/UNESCO : 1998.** Plan d'Aménagement Global du Complexe de la Boucle du Baoulé.
- **MEA/DNCN/OAPNBB:** Rapport Annuel 2004
- **NIAGATE. B & Dr. CLARK Bill (2004):** Mammifères – Reptiles et Oiseaux du Mali, Avril 2004 (Pour le Compte des ONGs IFAW et AMEPANE) ; Bamako, 208 pages en couleur . Doc publié ;
- **NIAGATE B & MARIKO M: (2001).** Mise à jour de l'inventaire de la Faune dans la Réserve de Faune du Bafing Pour le Compte de l'ONG – AMCFE, Bamako, Doc non publié ;
- **NIAGATE. B : (1997) :** Etude sur le potentiel d'un Aménagement Faunique dans la Réserve de Faune du Bafing. Rapport de mission pour le Projet PREMA. 28 pp. Doc non publié.
- **NIAGATE B, SANKARE Tahirou (1993):** Rapport d'Etude de Faisabilité de la Réserve de Faune de Niénendougou (Cercle de Bougouni Région de Sikasso 1993) 1993 (Document non publié);

- **NIAGATE B (1982)** : Utilisation des Espèces Ligneuses par les populations riveraines et la faune sauvage dans le Parc National de la Boucle du Baoulé (République du MALI) 1982 (Mémoire de Fin de cycle Ecole de Faune - Garoua. (Document non publié).
- **NOMOKO. M, (1999)** : Synthèse « Statut des espèces commercialisées en Afrique de l'Ouest » ;
- **SERLE. W & MOREL. G.J. (1979)** : Les Oiseaux de l'Ouest Africain.
- **SOURNIA Gérard (1998)**: Les Aires Protégées d'Afrique Francophone – ACCT / Editions Jean Pierre de Monza.

2. BIBLIOGRAPHIE

- **AMCFE, (1995).** Rapport d'Exécution du Projet « Contribution à la Connaissance des Ressources Biologiques de la Réserve de Faune du Bafing »- Mission d'Etude du Milieu et de Sensibilisation des Populations. Doc non publié - Bamako ;
- **CASPARY. H – U (1997) :** Le Potentiel d'un Aménagement Faunique dans la RéserveFaune du Bafing (Région de Kayes, Mali) Etat actuel et Proposition de Gestion. 69 pp Doc non publié.
- **CASPARY H-U, MERTENS. D Anne et NIAGATE. B (1998) :** Les « Possibilités d'une exploitation durable des ressources fauniques dans la Réserve de Faune du Bafing » Doc non publié.
- **DUVALL. C & NIAGATE. B (1996) :** Inventaire préliminaire des mammifères, des Oiseaux et des Reptiles de l'Aire de la Réserve de Faune du Bafing. 122 pp. Doc non publié – Bamako ;
- **DORTS. J & DANDELOT. P, (1973) :** Guide des Grands Mammifères d'Afrique. Ed Delachaux et Niestle – Neuchâtel, Paris ;
- **GIRARD. O, (1998) :** Echassiers, Canards et Limicoles de l'Ouest Africain ;
- **HALTHENORTH. Th. &.DILLER. H (1985) :** Mammifères d'Afrique et de Madagascar – Neuchâtel et Paris ;
- **MALGRAS . Denis R.P. (1992) :** Arbres et arbustes guérisseurs des savanes Maliennes – Karthala , Paris ;
- **MDRE/DNAER/OPNBB/PNUD/UNESCO : 1998.** Plan d'Aménagement Global du Complexe de la Boucle du Baoulé.
- **MEA/DNCN/OAPNBB:** Rapport Annuel 2004

- **NIAGATE. B & Dr. CLARK Bill (2004):** Mammifères – Reptiles et Oiseaux du Mali, Avril 2004 (Pour le Compte des ONGs IFAW et AMEPANE) ; Bamako, 208 pages en couleur . Doc publié ;
- **NIAGATE B & MARIKO :** Mise à jour de l’inventaire de la Faune dans la Réserve de Faune du Bafing (2001). Pour le Compte de l’ONG – AMCFE, Bamako, Doc non publié ;
- **NIAGATE. B : (1997) :** Etude sur le potentiel d’un Aménagement Faunique dans la Réserve de Faune du Bafing. Rapport de mission pour le Projet PREMA. 28 pp. Doc non publié.
- **NIAGATE B, SANKARE Tahirou (1993):** Rapport d’Etude de Faisabilité de la Réserve de Faune de Niéniendougou (Cercle de Bougouni Région de Sikasso 1993) 1993 (Document non publié);
- **NIAGATE B (1982) :** Utilisation des Espèces Ligneuses par les populations riveraines et la faune sauvage dans le Parc National de la Boucle du Baoulé (République du MALI) 1982 (Mémoire de Fin de cycle Ecole de Faune - Garoua. (Document non publié).
- **NIARE. M & BURKART. B.S – KOITE. C. A – KOREISSI. A I – SYLLA. M L – TRAORE – PT. (2000) –** Plan d’Aménagement de la Réserve de Biosphère du Bafing (Version Provisoire) (MLI/98/006).
- **NOMOKO. M, (1999) :** Synthèse « Statut des espèces commercialisées en Afrique de l’Ouest » ;
- **SERLE. W & MOREL. G.J. (1979) :** Les Oiseaux de l’Ouest Africain.
- **SOURNIA Gérard (1998):** Les Aires Protégées d’Afrique Francophone – ACCT / Editions Jean Pierre de Monza.